

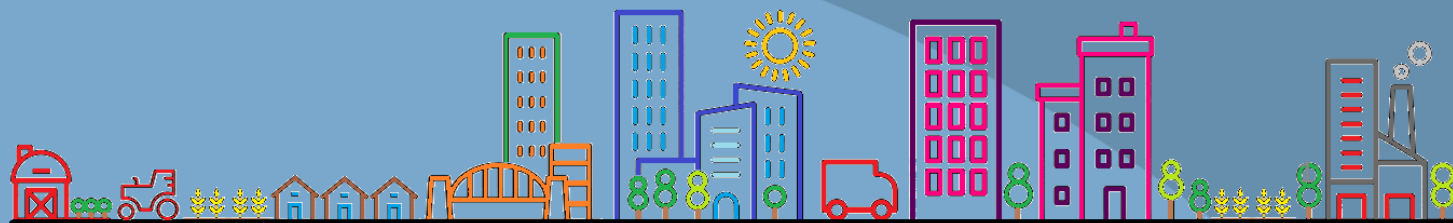


**DIRECTION
RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**PANORAMA DES ENJEUX
HABITAT & HÉBERGEMENT**

Edition 2023



EDITO

Hervé VANLAER

Directeur de la DREAL Grand Est

L'édition 2023 du panorama des enjeux de l'habitat et de l'hébergement apporte quelques actualisations au regard des dernières données disponibles, mais consolide également la partie diagnostic et apporte un approfondissement plus particulièrement sur la thématique de la rénovation énergétique. Elle offre ainsi une mise à jour d'un regard territorialisé sur les enjeux régionaux du logement et de l'hébergement à relever.

Cette version actualisée continue ainsi à dessiner les principales caractéristiques de la région, de ses habitants et de leur logement.

Pour chaque thématique, les principaux enjeux régionaux à relever sur les champs du logement social, du logement privé et de l'hébergement sont mis en avant.

Le panorama présente également un état des lieux de la mise en œuvre des politiques publiques, ainsi que les boîtes à outils mises à disposition de l'ensemble des

acteurs de l'habitat et de l'hébergement et plus particulièrement des élus.

Ce panorama se veut un document de cadrage. Il vise à proposer à l'ensemble des membres du CRHH une vision collective des éléments de connaissance à apporter aux réflexions pour alimenter et enrichir les discussions et débats au sein de l'instance.

Il continue ainsi à avoir vocation à être largement diffusé, partagé, mis à jour, mais également à évoluer en intégrant les contributions, données et analyses de l'ensemble des partenaires.



TABLE DES MATIERES

Le Grand Est au cœur de son environnement

Infographie générale.....	page 4
Dynamiques d'évolution démographique.....	page 6
Dynamiques d'évolution économique.....	page 8

Habitants du Grand Est

Infographie Population.....	page 10
Besoins des publics modestes.....	page 16

Habiter le Grand Est

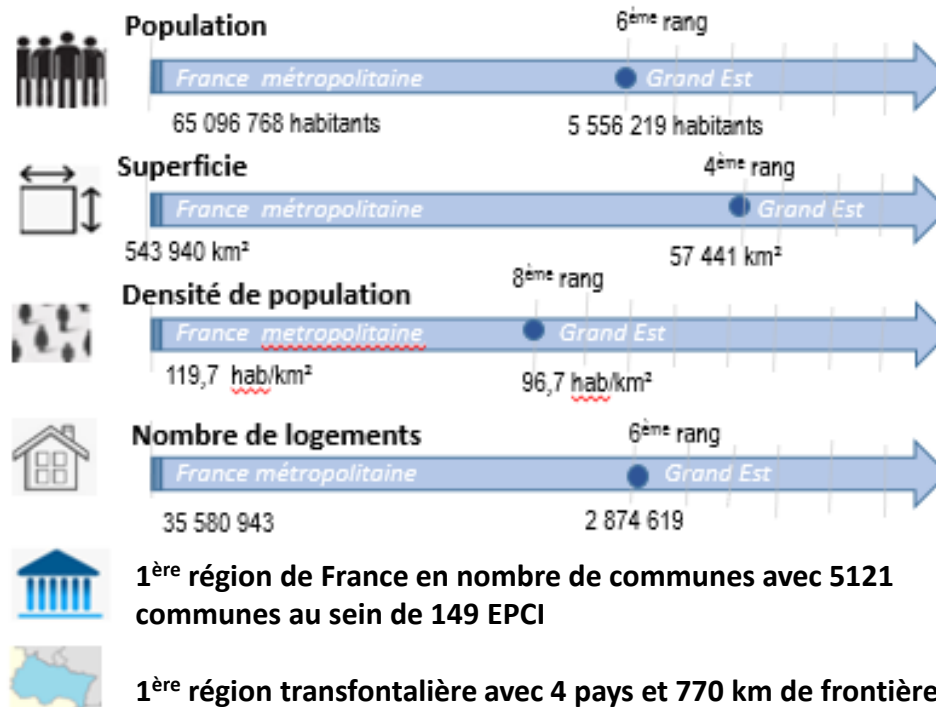
Infographie Habitat.....	page 18
Réguler la production	page 19
Adapter le parc de logements	page 23
Rénover le parc fragile et dégradé.....	page 28

Accompagner les besoins de nos habitants

Les politiques publiques.....	page 36
Les aides.....	page 43
Les structures d'accompagnement.....	page 49
Les boîtes à outils.....	page 51



Une vaste région dans un contexte transfrontalier



770 km de frontières
et 5121 communes

Enjeux

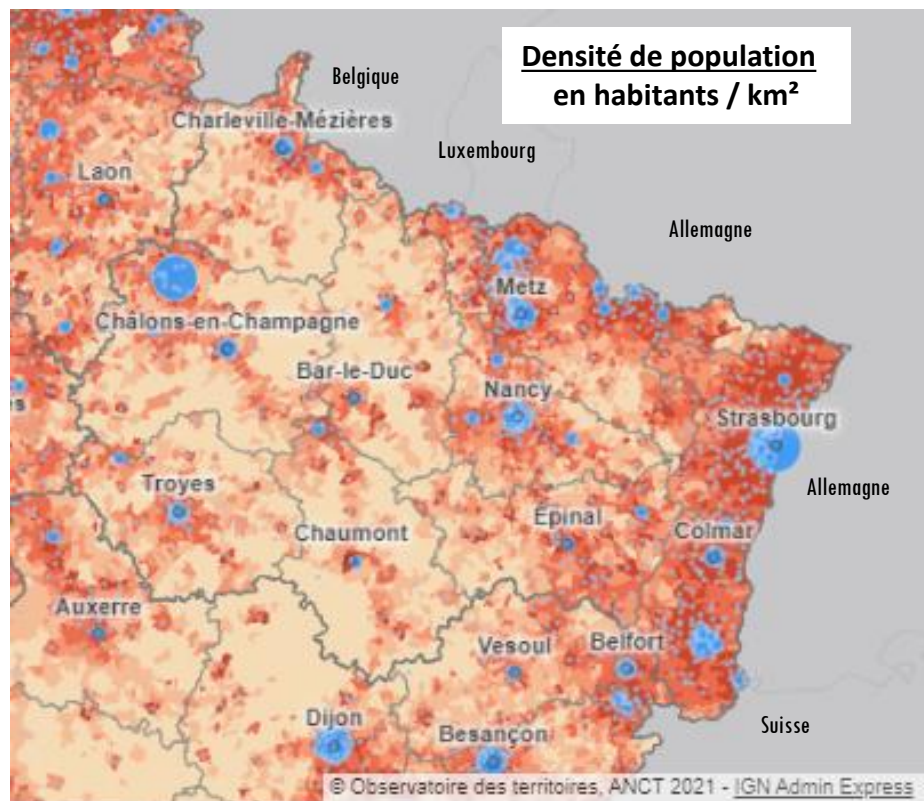
- Un positionnement stratégique du Grand Est au sein d'un environnement transfrontalier
- Une grande diversité d'enjeux compte-tenu de la surface et de la structuration du territoire

Sources: INSEE 2019 - <https://statistiques-locales.insee.fr/> et <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/>

Clés de lecture : Comparaison réalisée à l'échelle entre le Grand Est et les autres régions de France métropolitaine

Une région avec une densité urbaine hétérogène et à dominante rurale sur sa moitié ouest

Densité de population en habitants / km²



Source :
ANCT 2022 -
Observatoire des territoires

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/>



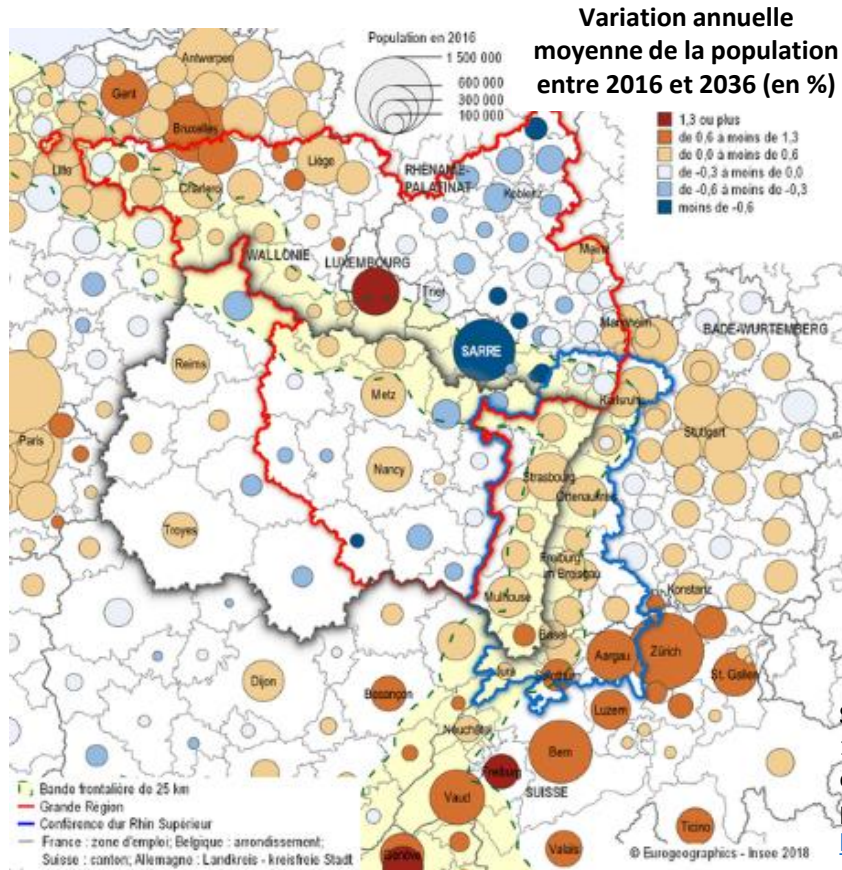
Densité de 96,7 hab/km²
Inférieure à la
moyenne nationale

Enjeux

- Intégrer dans l'approche des politiques de l'habitat le caractère rural ou urbain des territoires et les spécificités de leurs marchés immobiliers

Clés de lecture : Le Grand Est se démarque par son caractère rural notamment sur sa partie Ouest, 91% des communes ayant moins de 2000 habitants. Les 4 départements de sa partie Est ont une densité supérieure à 140 hab/km² (68,67,57,54) alors que les 6 départements à l'Ouest ont des densités inférieures à 70 hab/km² (08,51,10,52,55,88).

Des dynamiques démographiques très contrastées à l'échelle transfrontalière à l'horizon 2035



Les trois espaces de coopération transfrontalière en Grand Est

<https://grandest.chambre-agriculture.fr/bois-territoires/cooperation-internationale/espace-transfrontalier-du-rhin-superieur/>



Source : INSEE Analyses Grand Est n°79 du 11/9/2018 « Population du Grand Est en 2035 : entre le choc démographique allemand et la prospérité du Luxembourg et de la Suisse »
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3607820>

Un espace transfrontalier de plus de 18,5 M d'hab.

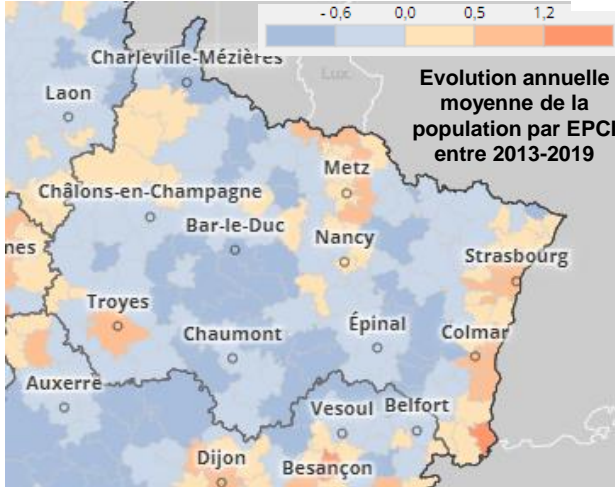
Enjeux

- Développer une coordination transfrontalière des politiques de l'habitat pour répondre au développement des échanges et aux différentes dynamiques démographiques
- Développer la coopération transfrontalière pour relever les défis de la transition énergétique et démographique

Clés de lecture : Le Grand Est se situe dans deux grands espaces de coopération transfrontalière, le Rhin supérieur (Alsace, Bade Wurtemberg et Suisse) et la Grande Région (Wallonie, Luxembourg, Sarre-Rhénanie Palatinat et Lorraine). Ces espaces se découpent en secteurs ayant des dynamiques démographiques différentes: déclin en Sarre, Rhénanie- Palatinat et dans le rural du Grand Est, essor prévu au Luxembourg, en Suisse et Pays de Bade, en Alsace et dans le sillon lorrain.

Une démographie atone et un desserrement des ménages qui ralentit

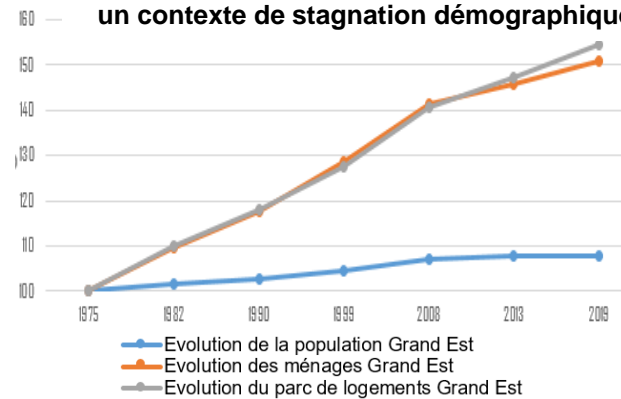
Une population en baisse sur la majorité des territoires ruraux



Source : ANCT 2022 - Observatoire des territoires

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/>

Une évolution du parc de logements tendant à se décorreler de celle des ménages dans un contexte de stagnation démographique



Taux d'évolution population entre 2013 et 2019: + 0 %

Enjeux

- Adapter l'offre de logements à la faible dynamique démographique, et au desserrement des ménages
- Réguler l'offre nouvelle sur des territoires ruraux en baisse démographique avec un taux d'évolution des ménages négatifs ou presque nul
- Veiller à l'accessibilité de l'offre sur les espaces urbains qui conservent une évolution positive de la population et du nombre de ménages

Dynamiques démographiques	Grand Est	France métropole	Rang
Population 2019	5 556 219	65 096 768	6eme
Evolution entre 2013 et 2019	0,00%	0,40%	
Taux d'évolution annuel du solde migratoire 2013-2019	- 0,13 %	0,06 %	11eme
Taux d'évolution annuel du solde naturel 2013-2019	+ 0,14 %	0,29 %	6ème
Nombre de ménages en 2019	2 498 232	29 962 242	11eme
Evolution 2013 et 2019	+3,36 %	+5,07 %	
Taille moyenne des ménages en 2019	2,17	2,19	3eme
Evolution entre 2013 et 2019	-3,12 %	-2,66 %	
Nombre de logements en 2019	2 874 619	36 506 217	11eme
Taux d'évolution entre 2013 et 2019	+4,7%	+6,1 %	

Clés de lecture : Depuis 1975, le Grand Est a connu une dynamique démographique faible portée par le solde naturel qui aujourd'hui comble tout juste le déficit migratoire. Le Grand Est constitue la région qui connaît entre 2012 et 2019 la plus faible dynamique démographique. **Source :** Insee-RP 1975 à 2019

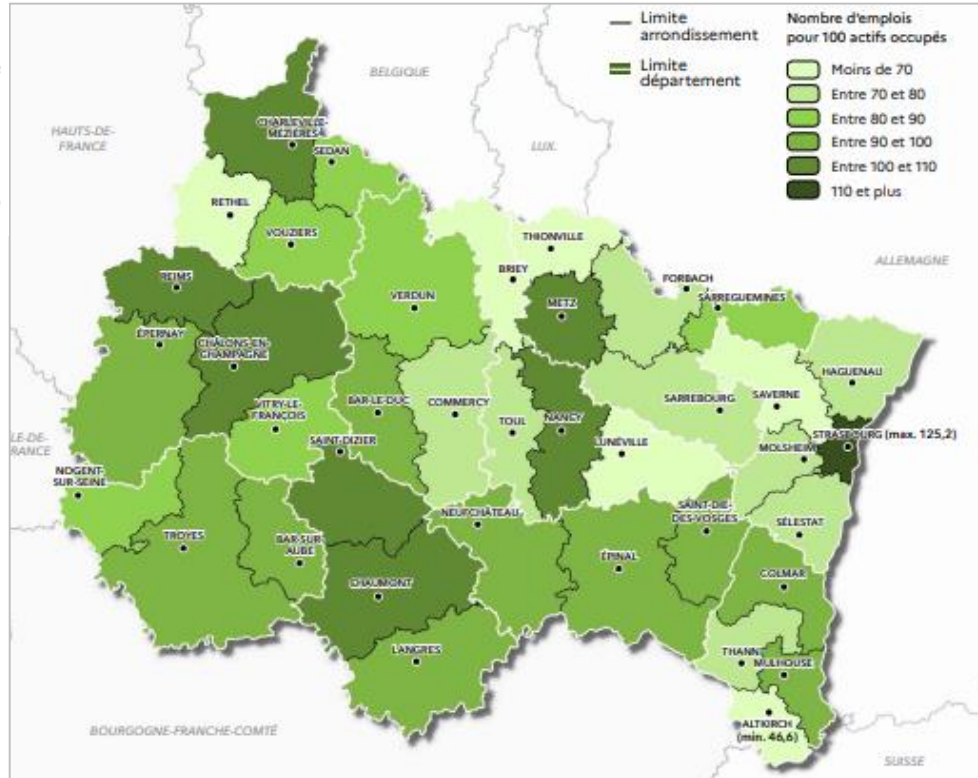
Une dynamique régionale de l'emploi faible et concentrée sur les pôles urbains

EMPLOI GRAND EST 2022

Une offre d'emploi plus importante dans les grandes métropoles et agglomérations de la région

ÉQUILIBRE ENTRE ACTIFS OCCUPÉS ET EMPLOIS PAR ARRONDISSEMENT

Source : Insee - Recensement de la population 2018, exploitations complémentaires



Plus forte baisse nationale de l'emploi avec - 4,3% entre 2008 et 2018

DREETS Grand Est - Portrait de territoires édition 2022

https://grand-est.dreets.gouv.fr/sites/grand-est.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/pdt_2022_ge_v2.pdf

Chiffres Clés (INSEE)	Gd Est	France	rang
Nombre d'emplois total (2018) Evolution 2008-2018	2 067 409 - 4,3%	26 012 709 +1,6%	6ème 13ème
Indice Concentration emploi (2018)	91,9	98,4	13ème

Enjeux

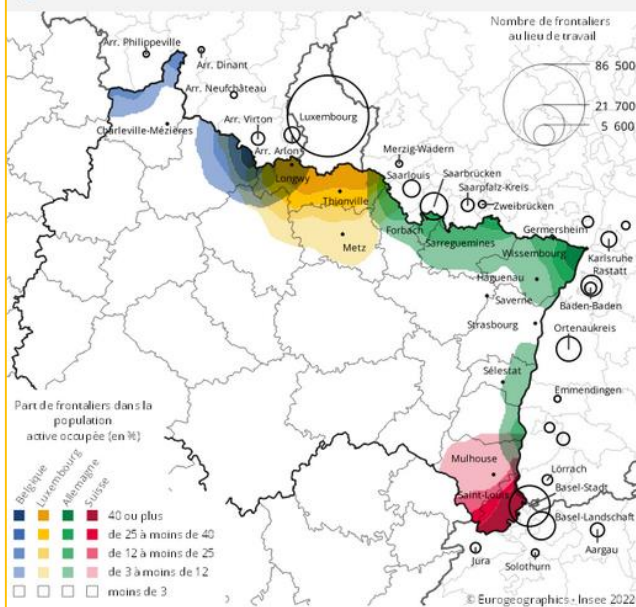
- Adapter les politiques de l'habitat et d'aménagement à la vocation plus ou moins économique et résidentielle des bassins d'emploi
- Promouvoir une offre de logements adaptée à la mobilité des actifs et des jeunes sur les bassins d'emploi

Clés de lecture : L'indice de concentration d'emplois (nombre d'emplois pour 100 actifs occupés) montre une concentration plus forte de l'emploi dans les métropoles et villes moyennes alors que les zones frontalières ont une vocation plus résidentielle comme les espaces ruraux isolés

Forte attractivité résidentielle des territoires frontaliers sous l'influence des pôles d'emploi luxembourgeois et suisse

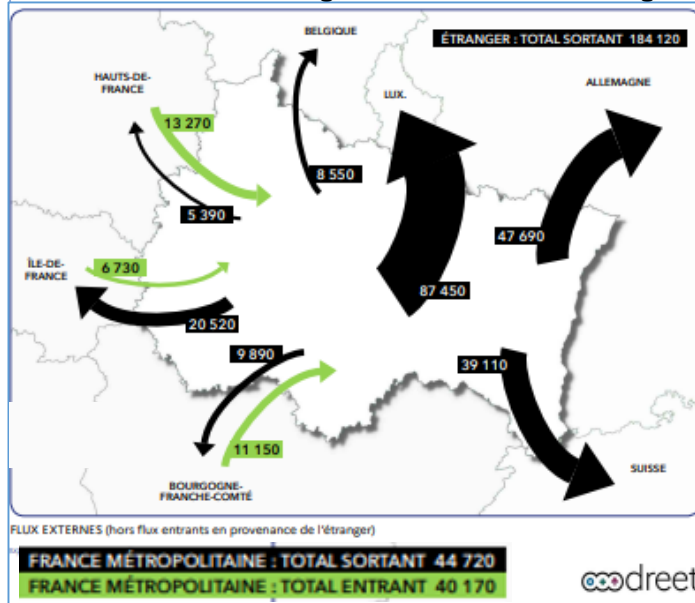
Une forte concentration de frontaliers dans la population active près des frontières suisse et luxembourgeoise

Figure 1 - Lieux de résidence et de travail des travailleurs frontaliers en 2018



INSEE Analyses Grand Est N°144 – 19 Mai 2022
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6444588>

Des flux de navetteurs domicile-travail externes principalement orientés vers le Luxembourg, la Suisse et l'Allemagne



DREETS Grand Est - Portrait de territoires édition 2022
https://grand-est.dreets.gouv.fr/sites/grand-est.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/pdt_2022_ge_v2.pdf

182 000
travailleurs frontaliers

Enjeux

- Tenir compte du fait frontalier ayant un impact fort sur le développement résidentiel des secteurs du Nord Lorraine et du Sud Alsace
- Veiller à diversifier l'offre pour limiter la tension des marchés immobiliers plus forte sur les secteurs frontaliers

Clés de lecture : 182 000 travailleurs frontaliers sont allés travailler en 2018 au Luxembourg (47%), en Allemagne (26%), en Suisse (22%) et en Belgique (5%). Entre 1999 et 2018, ces flux de navetteurs frontaliers ont doublé vers le Luxembourg (+ 4,7% par an en moyenne), ils ont également augmenté vers la Suisse (+ 1 % par an) et vers la Belgique (+ 3,2 % par an); à l'inverse ils ont diminué vers l'Allemagne (- 1% par an en moyenne)

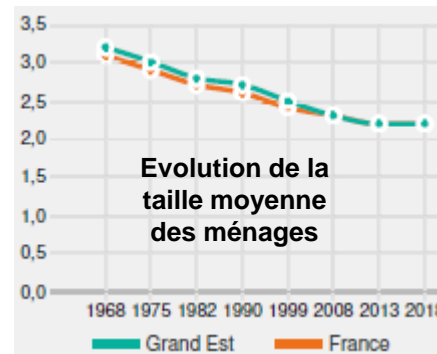
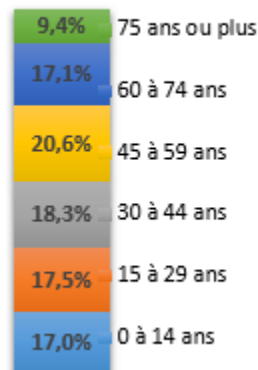
Des ménages dont la taille a fortement diminué

5,5 M d'habitants et 2,5 M de ménages

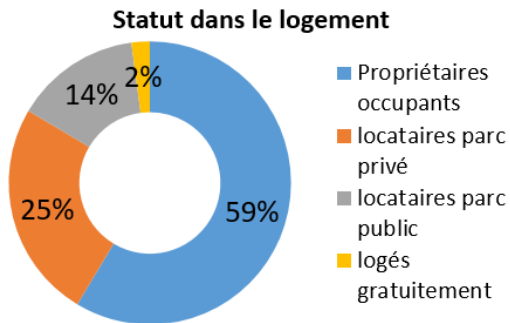
58,6 % de propriétaires occupants

1 seule personne	36,2%
Couple sans enfant	27,6%
Famille monoparentale	9,3%
Couple avec enfant(s)	25,3%

Classes d'âges



ANCT - Insee-RP 1968 -2018



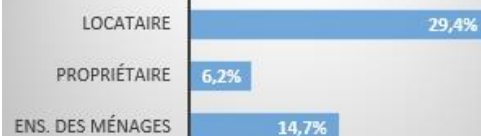
Enjeux

- Adapter les politiques de l'habitat aux caractéristiques socio-économiques des ménages :
 - ✓ une taille des ménages en baisse
 - ✓ une pauvreté des ménages en hausse

Médiane du revenu annuel disponible par unité de consommation

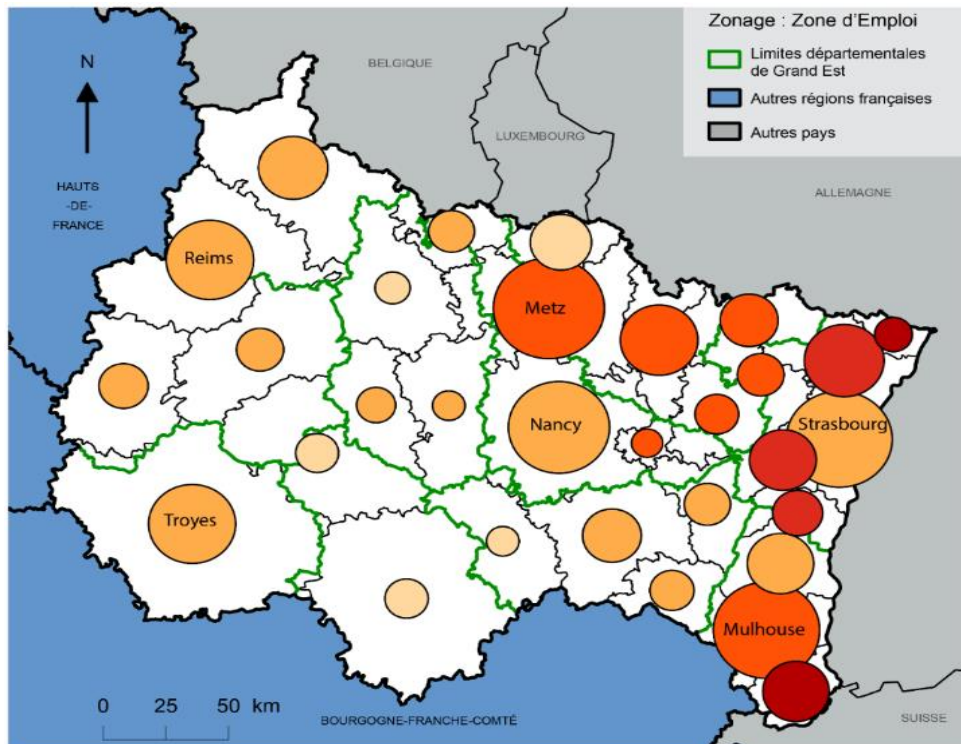
Grand Est : 21 800 €
France métropolitaine : 22 400 €

Taux de pauvreté

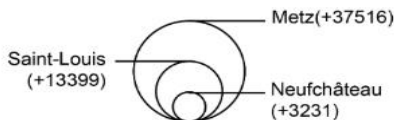


Sources : INSEE 2019 – Recensement de la population / Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2022

Un vieillissement de la population qui va s'accélérer dans les années à venir

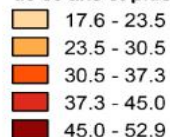


Nombre de 60 ans et plus supplémentaires entre 2012 et 2027 dans les zones d'emploi de Grand Est



Scénario personnalisé INSEE Omphale base 2012 et RP2012, par VAA Conseil 2017

Augmentation en % du nombre de 60 ans et plus entre 2012 et 2027

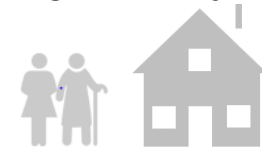


Source :

DREAL 2017 - Diagnostic de l'impact du vieillissement sur les politiques de l'Habitat <https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/impact-du-vieillissement-sur-les-politiques-r6924.html>

74% des seniors de plus de 65 ans sont majoritairement propriétaires occupants d'une maison individuelle (58% pour l'ensemble des ménages).

INSEE - RP 2017



1 habitant sur 3 sera un senior en 2027

Enjeux

- Anticiper le phénomène du vieillissement dans les politiques de l'habitat
- Soutenir le maintien à domicile des personnes âgées à travers l'adaptation des logements et le développement de territoires inclusifs

Clés de lecture: 5ème région la plus jeune en 2017 avec un indice de vieillissement de 83,2 (moyenne nationale de 79,9), le vieillissement déjà bien engagé sur les territoires ruraux va s'accélérer sur l'ensemble des territoires, avec une progression plus rapide en milieu urbain. En 2027, plus d'un habitant sur 3 sera un senior contre 1 sur 4 en 2015.

Les ménages les plus impactés de France par la vulnérabilité énergétique

PORTRAIT DE LA RÉGION GRAND EST

560 000 ménages
vulnérables

24,3% de ménages exposés au risque de précarité énergétique liée au logement, soit **559 100 ménages**

contre **14,6% en moyenne sur la France métropolitaine**

Profil des ménages concernés

- 57% des ménages sont composés d'une personne, soit 321 400 ménages
- 47% ont plus de 60 ans, soit 264 300 ménages
- 36% sont des femmes seules, soit 202 300 ménages
- La majorité vit dans une maison : 54%, soit 302 900 ménages
- La plupart sont propriétaires : 53%, soit 297 200 ménages
- Une forte proportion utilise du gaz de ville : 29%, soit 162 900 ménages
- 35% des ménages ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté, soit 196 400 ménages

Sources : Insee, Filosofi 2015, Fideli 2015, recensement de la population 2013 ; SDES, enquête Phébus 2013, Pégase 2015.

Clés de lecture : Les données sont issues des fiches territoires de l'Observatoire Régional de la Précarité Énergétique, sur la base de l'étude de l'Insee de janvier 2019 sur la vulnérabilité énergétique des ménages du Grand Est par rapport à leur logement.

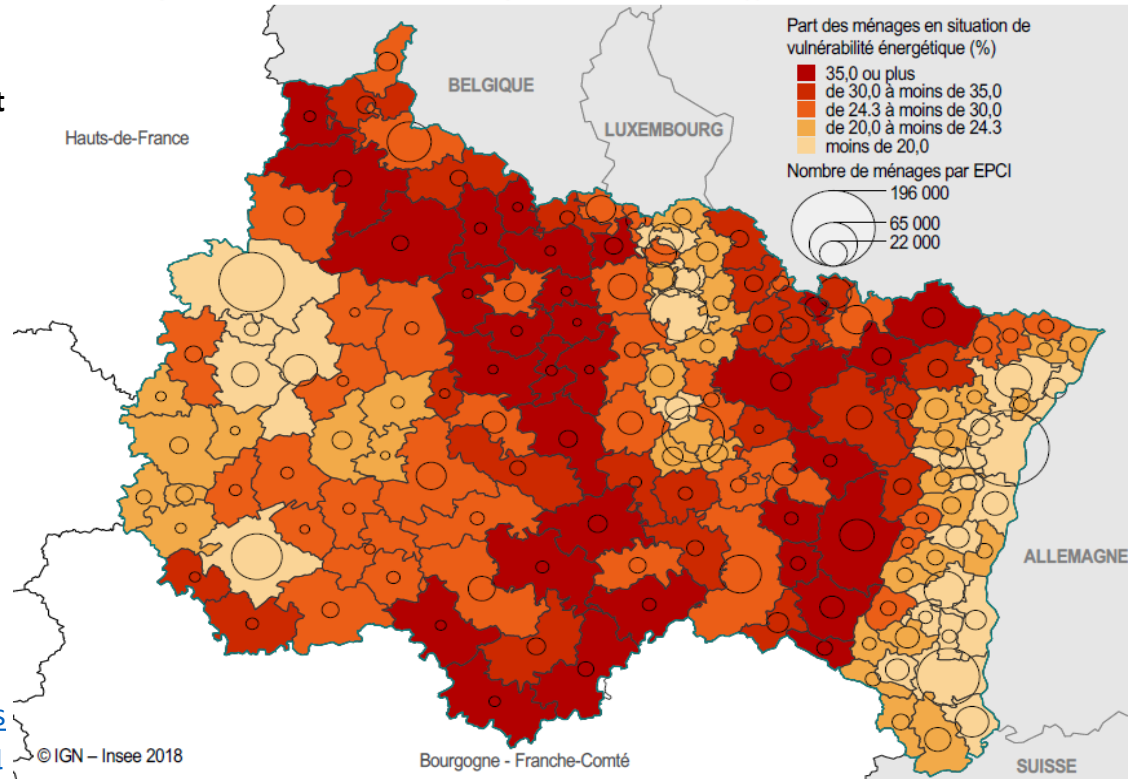
<https://observatoire.atmo-grandest.eu/nos-publications/>

Enjeux

- Une population énergétiquement vulnérable très importante, surtout parmi les personnes âgées et les femmes seules
- Un potentiel de travaux important car beaucoup de propriétaires occupants de maisons individuelles construites avant les réglementations thermiques

Des territoires diversement touchés par la vulnérabilité énergétique

Part des ménages en situation de vulnérabilité énergétique au sein des EPCI (*) du Grand Est en 2015



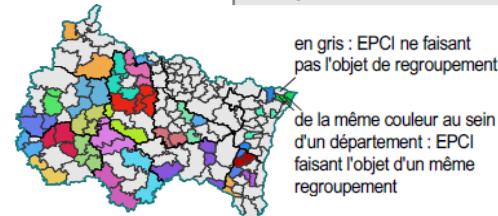
INSEE Grand Est
Dossier N°10
Janvier 2019 :
« Vulnérabilité
énergétique
dans le Grand
Est –
Le Grand Est,
région la plus
touchée
par la
vulnérabilité
énergétique
pour se
chauffer »

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3703441>

© IGN – Insee 2018

Champ : ménages fiscaux
Contours des EPCI au 01/01/2018
(*) Pour les EPCI de moindre taille en termes de nombre d'habitants, la part des ménages en situation de vulnérabilité énergétique correspond à la situation moyenne des EPCI de moindre taille du département considéré selon les regroupements présentés sur la carte de droite.

Sources : Insee, Filosofi 2015, Fideli 2015, recensement de la population 2013 ; SDES, enquête Phébus 2013, Pegase 2015.



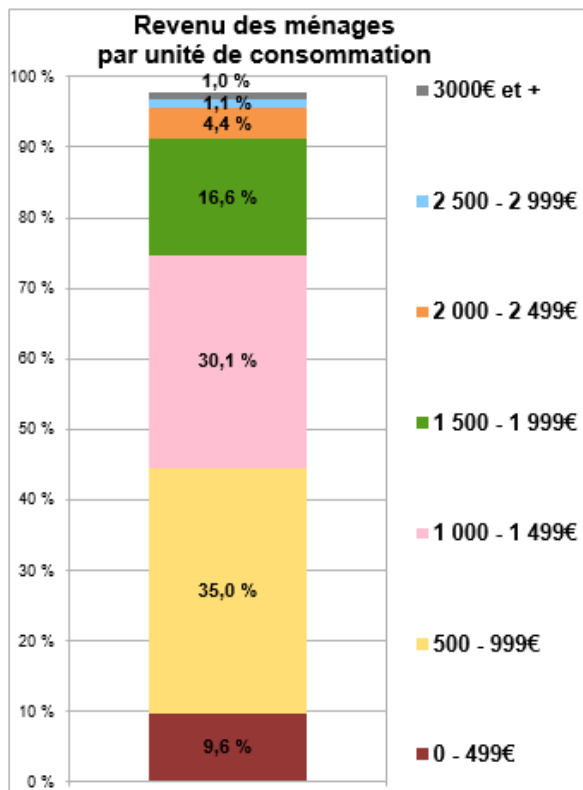
200 000 ménages vulnérables sous le seuil de pauvreté

Enjeux

- En zone rurale, des taux de précarité très forts, pouvant aller jusqu'à 43%
- En zone urbaine, des ménages précaires qui cumulent les difficultés sociales: un taux de ménages sous le seuil de pauvreté pouvant avoisiner les 50%

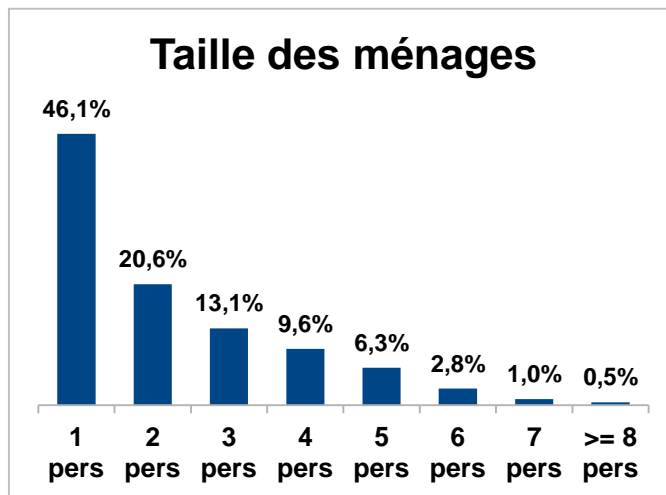
Des ménages isolés et sous le seuil de pauvreté, principaux demandeurs des logements sociaux

Demandeurs - Année 2022



Seuil de pauvreté 2022 :
1 090 € mensuel par unité de consommation
 (Le seuil de pauvreté est défini par 60% du revenu médian mensuel régional de 1 817€)

Près de 2/3 de ménages d'1 ou 2 personnes



Enjeux

- Continuer à travailler à l'adéquation de l'offre en logement social avec les revenus des demandeurs
- Adapter l'évolution du parc social au profil des locataires

Clés de lecture : A l'échelle régionale, le plus grand nombre de demandes émane de personnes vivant seules (46,1 %).

Ce pourcentage varie de 42,8 % en Alsace à 46,1 % pour la Champagne-Ardenne.

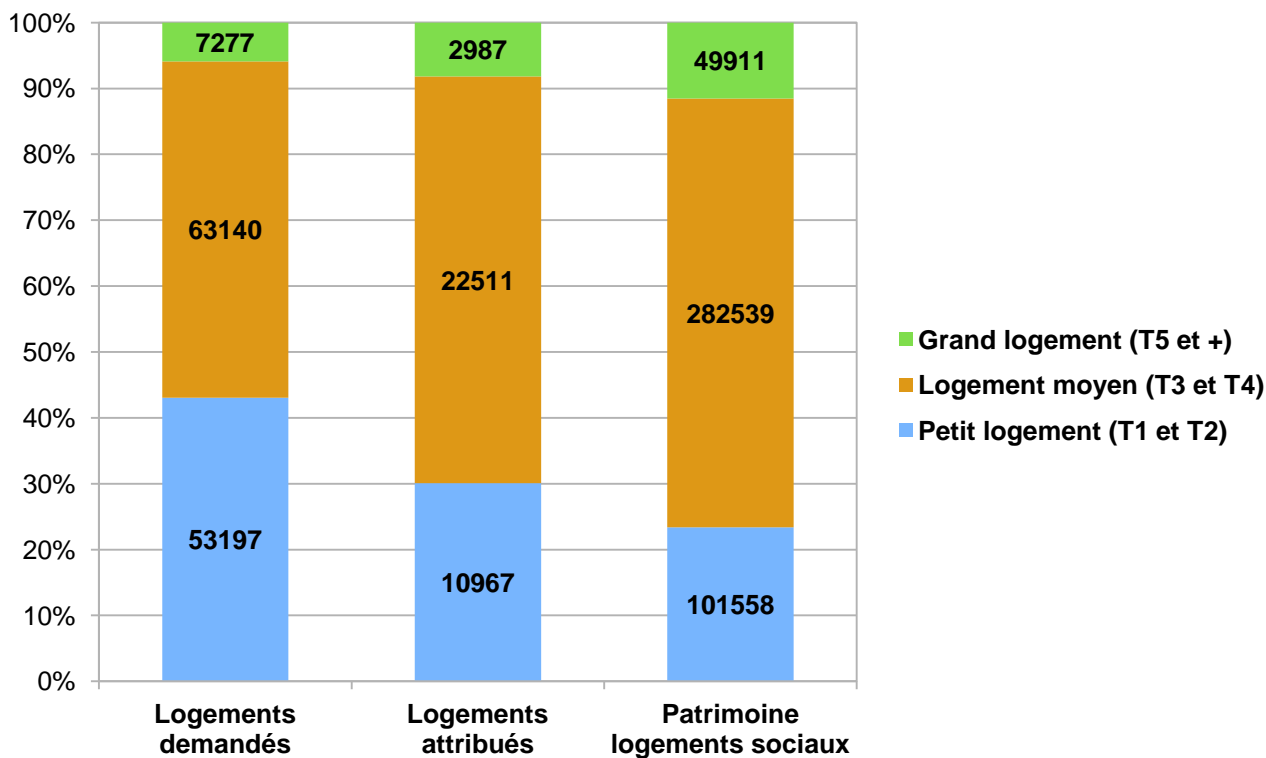
74,7 % des ménagers demandeurs, exprimés par unité de consommation, disposent d'un revenu inférieur à 1 500 €.

2,2 % des ménages demandeurs, exprimés par unité de consommation, disposant d'un revenu supérieur à 2 500 €.

Sources : SNE données 2022. **Point de vigilance :** Les données du SNE sont essentiellement déclaratives et sont renseignées par le demandeur lui-même.

Une majorité de logements sociaux de type T3 et T4 attribués

Demands, attributions et patrimoine - Année 2022



123 614 demandes de logements sociaux en 2022

Enjeux

- Adapter la production à la légère croissance de la demande
- Poursuivre l'adaptation du parc vers davantage de petits logements

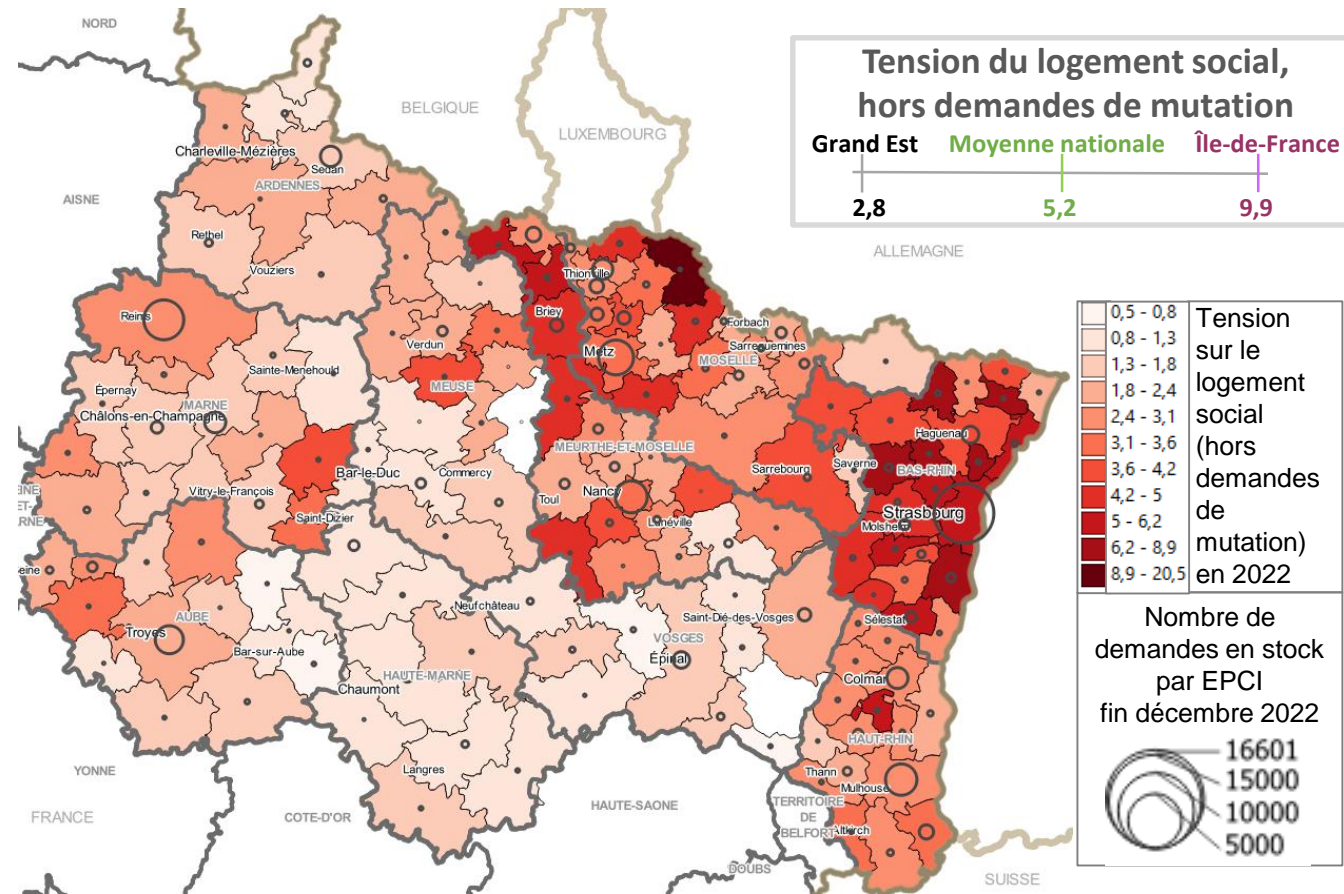
Clés de lecture : 23,4 % du parc de logements sociaux est constitué de T1/T2 en 2022 contre 21 % en 2017.

En 2022, il y a eu 123 614 demandes pour 36 465 attributions de logements sociaux.

La tension est la plus forte sur les petits logements (T1 et T2) avec 43% des demandes pour seulement 30% des attributions.

Sources : SNE données de l'année 2022 – RPLS au 01/01/2022

Une tension de la demande en logements sociaux globalement faible



En moyenne
2,8 demandes
par logement attribué,
hors demandes de mutation

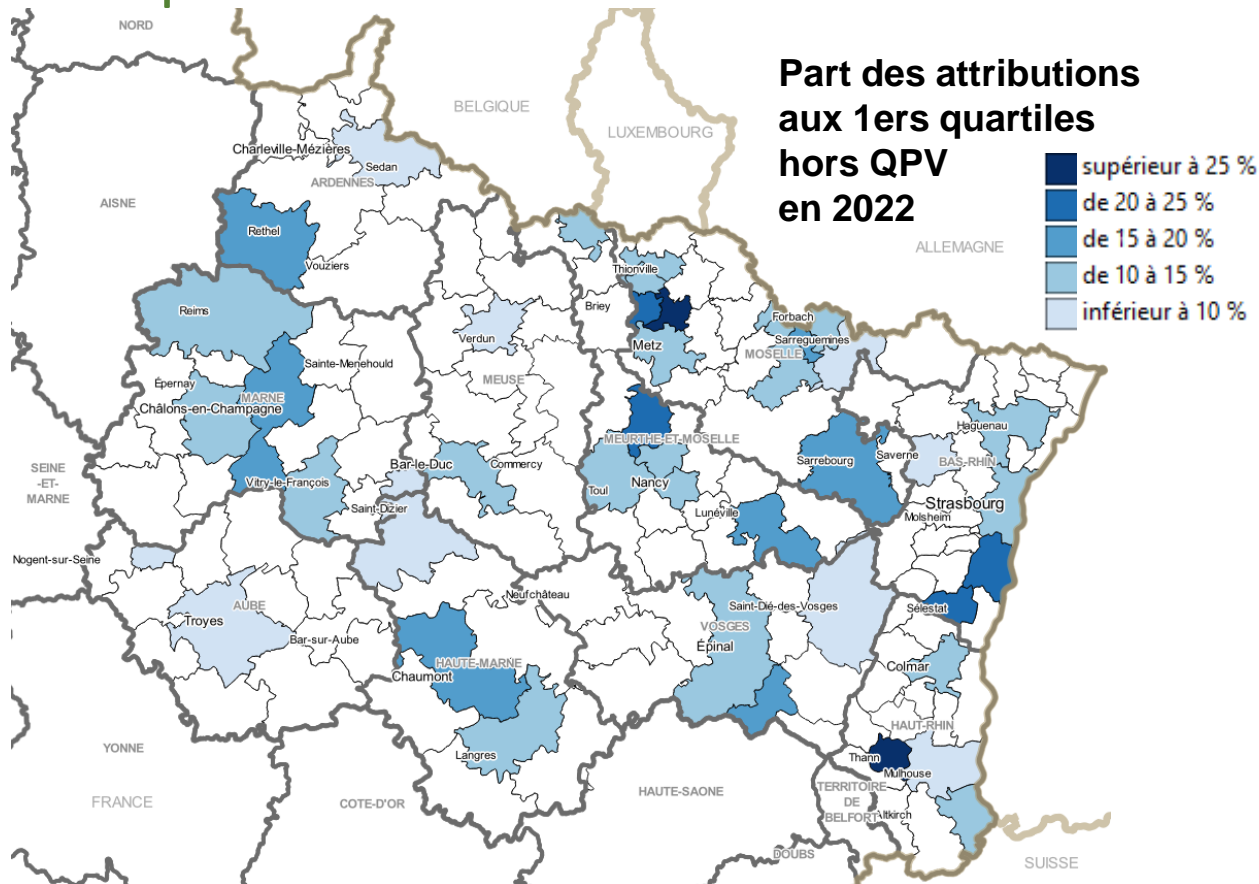
Enjeux

- Une tension régionale relativement faible, qui masque cependant de fortes disparités locales
- Rendre le ménage acteur de sa demande, en développant la saisie et la mise à jour de sa demande en ligne

Clés de lecture : La tension du logement social est définie par le rapport entre le nombre de demandes de logement social (hors mutation) en stock au 31/12/2022 et le nombre d'attributions (hors mutation) effectuées entre 1/1/2022 et 31/12/2022 : En 2022, au total 76 909 demandes étaient en stock au 31/12/2022 pour 27 191 attributions réalisées (hors mutation) au cours de l'année 2022, soit une tension régionale moyenne de 2,8.

La plus forte tension est relevée dans les départements du Bas-Rhin (5,7) et de Moselle (3,2) qui concentrent également les plus importants volumes de demande de logement social.

Des attributions de logements sociaux à rééquilibrer socialement



18% des attributions au 1^{er} quartile en QPV

Enjeux

- Rééquilibrer les attributions hors QPV en faveur des ménages à faibles ressources (1^{er} quartile) vers l'objectif de 25 %
- Renforcer la mixité sociale en QPV
- Finaliser les conventions intercommunales d'attribution (CIA) en fixant des objectifs conformes aux enjeux territoriaux et à la structure du parc existant

Clés de lecture : Source : SNE. 43 EPCI sont concernés par la réforme des attributions (loi ELAN - 2017) :
- Au moins 25% des attributions hors QPV doivent être destinées aux 25% des demandeurs les plus pauvres (ou ménages relogés dans le cadre des projets ANRU),
- Au moins 50% des attributions en QPV doivent être consacrées aux ménages autres que ceux du 1^{er} quartile.
Le niveau du 1^{er} quartile des ressources des demandeurs de logement social est déterminé chaque année par EPCI.
Ressources prises en compte selon les ressources mensuelles du foyer déclarées dans le SNE.

Un parc existant en mutation pour s'adapter aux besoins

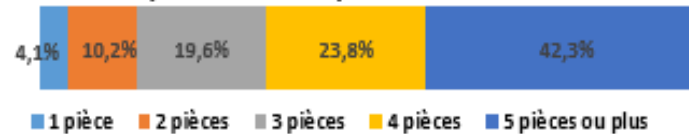
2,87 Millions DE LOGEMENTS
dont 85% de logements privés et 15% de logements sociaux

47 % des logements ont plus de 50 ans

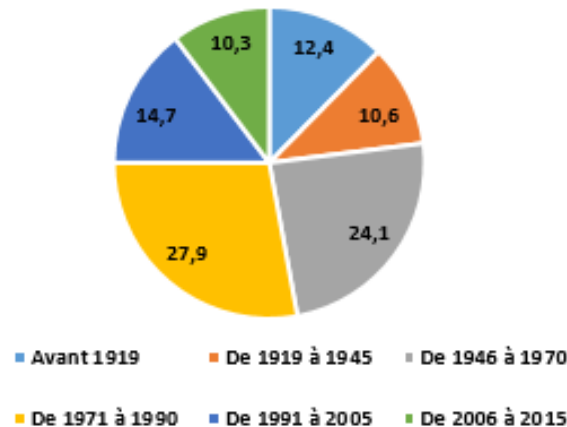
Catégorie de logements	Nombre	%
Résidences principales	2 498 232	86,9
Résidences secondaires et logements occasionnels	103 988	3,6
Logements vacants	272 399	9,5

Type de logements	Nombre	%
Maisons	1 611 415	56,1
Appartements	1 240 267	43,1

RP 2019 par nombre de pièces



RP2019 par ancienneté d'achèvement

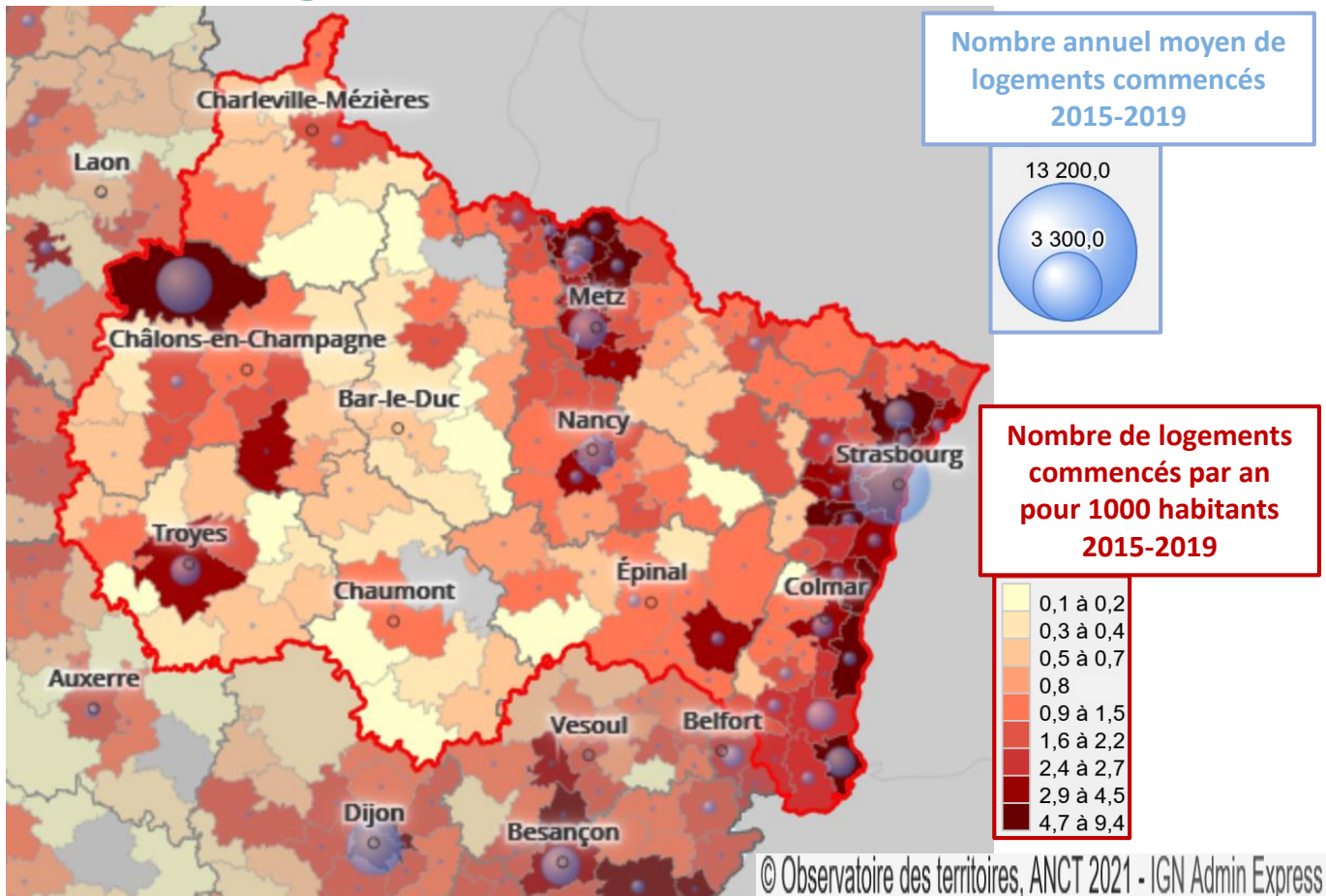


Enjeux

- Poursuivre la mutation du parc de logements :
- ✓ une forte part de logements anciens à rénover
- ✓ une adaptation nécessaire à l'évolution de la taille des familles
- ✓ une artificialisation des sols à maîtriser

Clés de lecture : Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographie au 01/01/2022

Une dynamique de construction hétérogène



20 360 logements / an commencés en moyenne sur la période 2015-2019

Enjeux

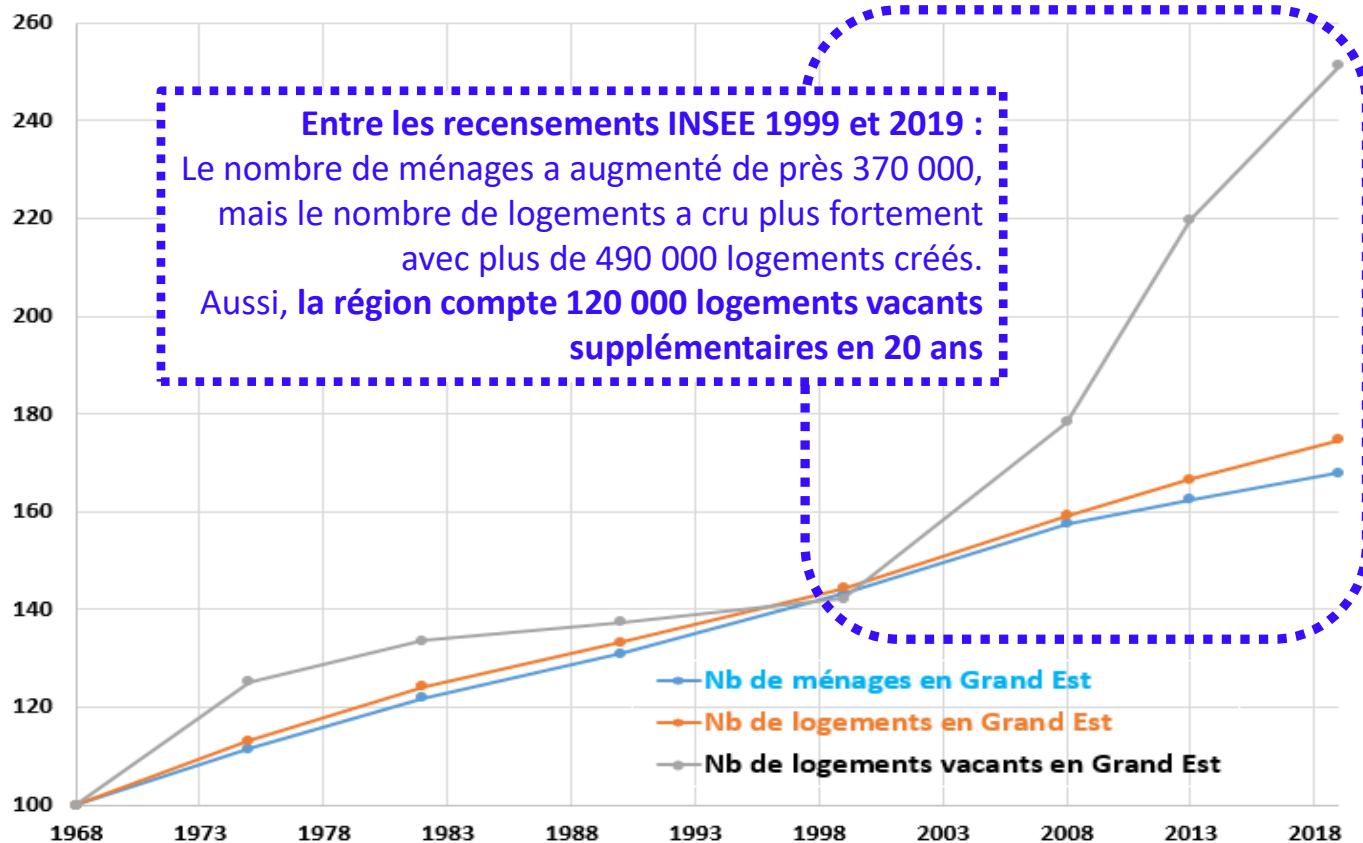
- Prendre en compte les dynamiques contrastées à l'échelle régionale
- Maintenir un équilibre des territoires, tout en s'adaptant à leur évolution démographique
- Préserver un équilibre entre réhabilitation et construction neuve

Clés de lecture : Les dynamiques constructives sont fortes dans les pôles les plus urbanisés et en particulier au niveau des zones transfrontalières (proximité du Luxembourg et de la Suisse, et le secteur strasbourgeois).

Sources : - Sit@del : Logements commencés en « date réelle » de 2015 à 2019

- Parc de logements : issu du recensement de population INSEE 2015

Un rythme régional de construction globalement supérieur à l'évolution des ménages depuis 20 ans



Entre les recensements INSEE 1999 et 2019 :

Le nombre de ménages a augmenté de près 370 000, mais le nombre de logements a cru plus fortement avec plus de 490 000 logements créés.

Aussi, la région compte 120 000 logements vacants supplémentaires en 20 ans

1 nouveau logement vacant pour 4 logements construits entre 1999 et 2019

Enjeux

- Planifier l'évolution à moyen et long terme du parc de logements
- Veiller à l'évolution du niveau de la vacance
- Poursuivre la mutation des parcs
- Valoriser l'outil OTELO d'estimation des besoins en logements

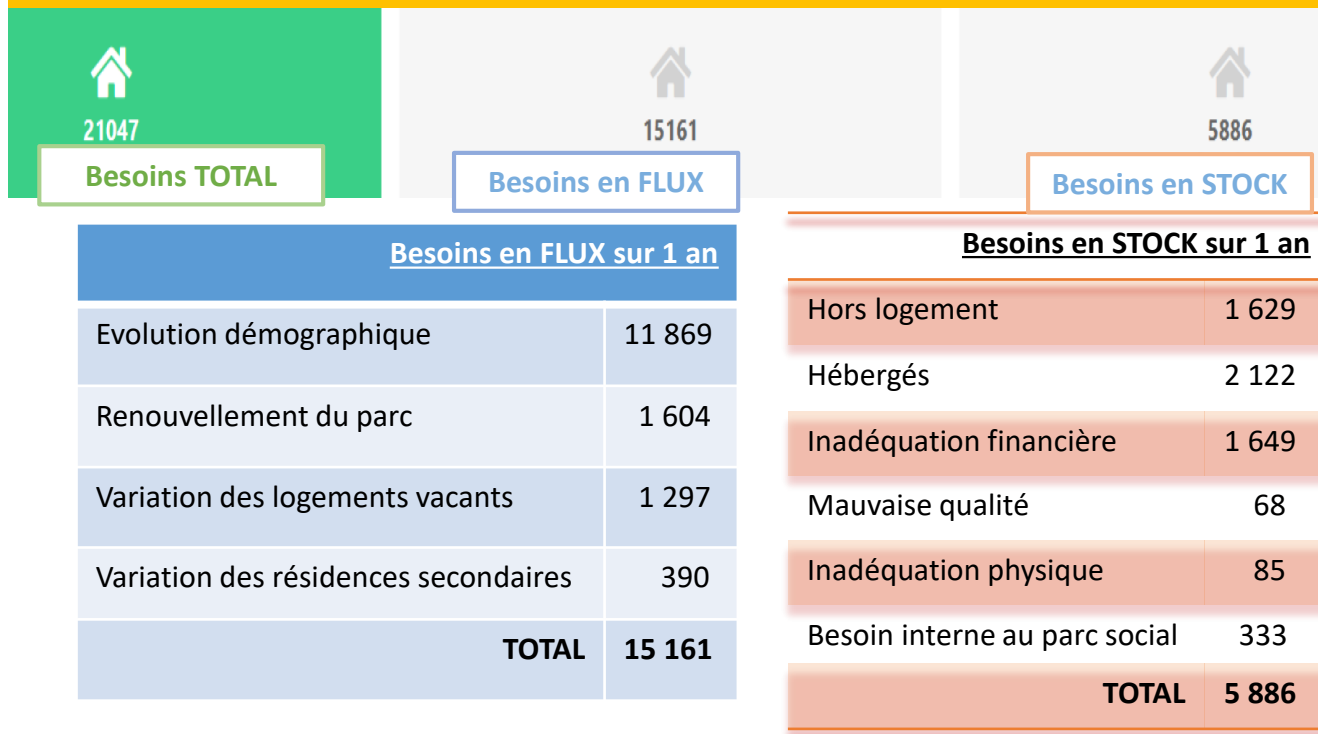
Base 100 = Année 1968

Source : INSEE séries historiques des recensements de la population

Clés de lecture : Ces courbes représentent les évolutions des ménages, des logements et des logements vacants. Le rythme de construction de logements a globalement suivi l'évolution des ménages jusqu'au recensement 1999. Au contraire, entre les recensements 1999 et 2018 le taux de vacance a fortement augmenté (+ 3 points, en passant de 6,5% à 9,5%), du à des rythmes de construction très supérieurs à l'augmentation du nombre de ménages

Des besoins estimatifs en logement à adapter aux enjeux locaux

A titre indicatif : Exemple d'un scénario de maintien du taux de vacance



21 000 solutions-logement estimées pour satisfaire tous les besoins annuels

Enjeux

- Une production de logements à réguler pour maîtriser l'étalement urbain et le niveau de vacance des logements
- Des solutions de logements à adapter aux enjeux des territoires
- Une nouvelle approche à conforter dans les PLH

OTELO constitue une base de dialogue entre l'Etat et les collectivités (et leurs agences d'urbanisme ou bureaux d'études) pour estimer les besoins et rechercher des solutions appropriées

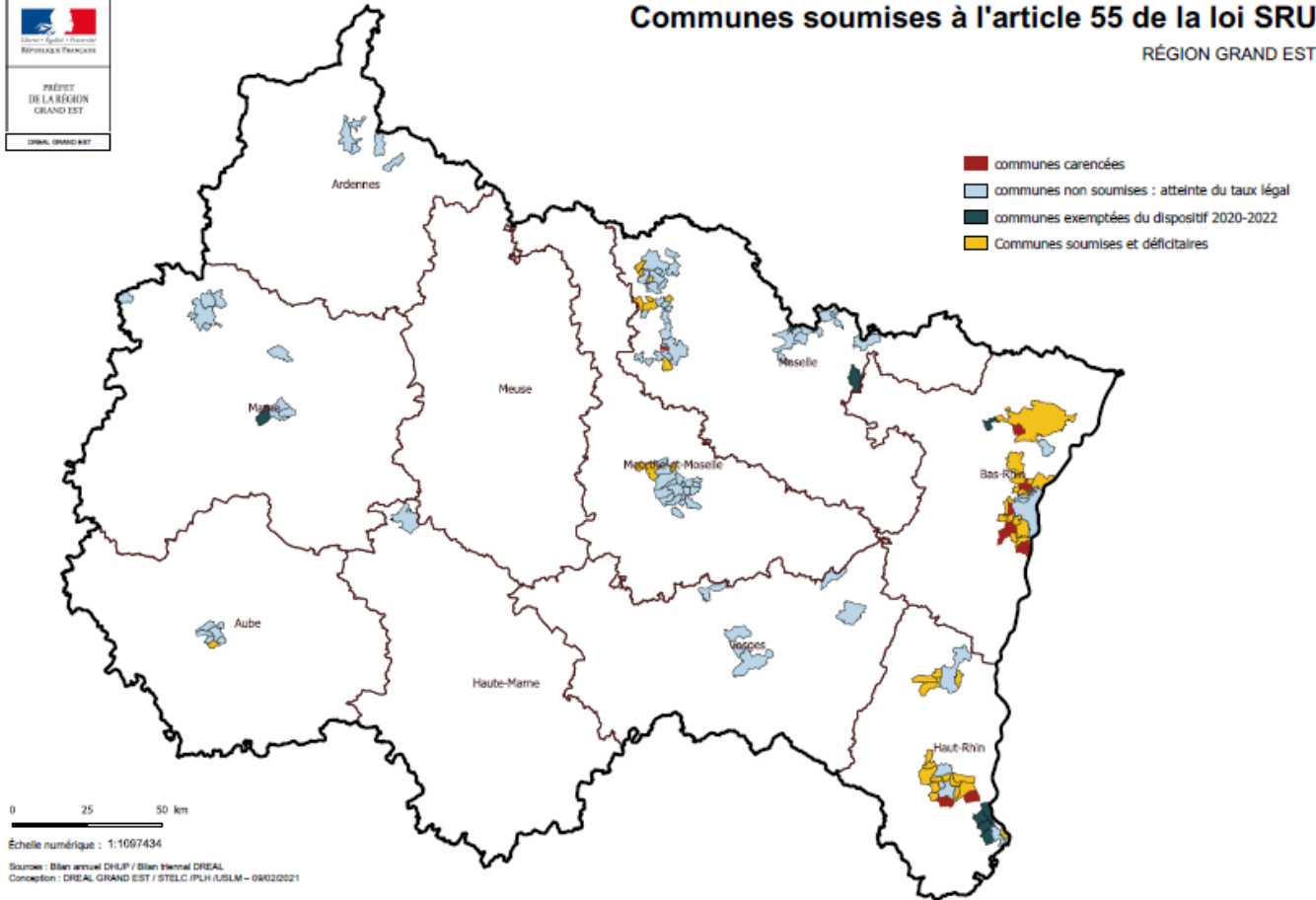
Clés de lecture : Les besoins estimatifs en logements sont établis à partir de l'Outil pour la territorialisation des besoins en logements (**OTELO disponible gratuitement sur <https://otelo.developpement-durable.gouv.fr/>**). Les besoins en flux renvoient aux besoins futurs des territoires (issus du calcul du point mort); les besoins en stock renvoient aux besoins présents liés au « mal logement »

Répondre aux objectifs de mixité sociale

Bilan SRU actuel, en attente du nouveau bilan 2019-2022

Communes soumises à l'article 55 de la loi SRU

RÉGION GRAND EST



8 communes carencées
à l'issue du
bilan triennal 2017-2019

Enjeux

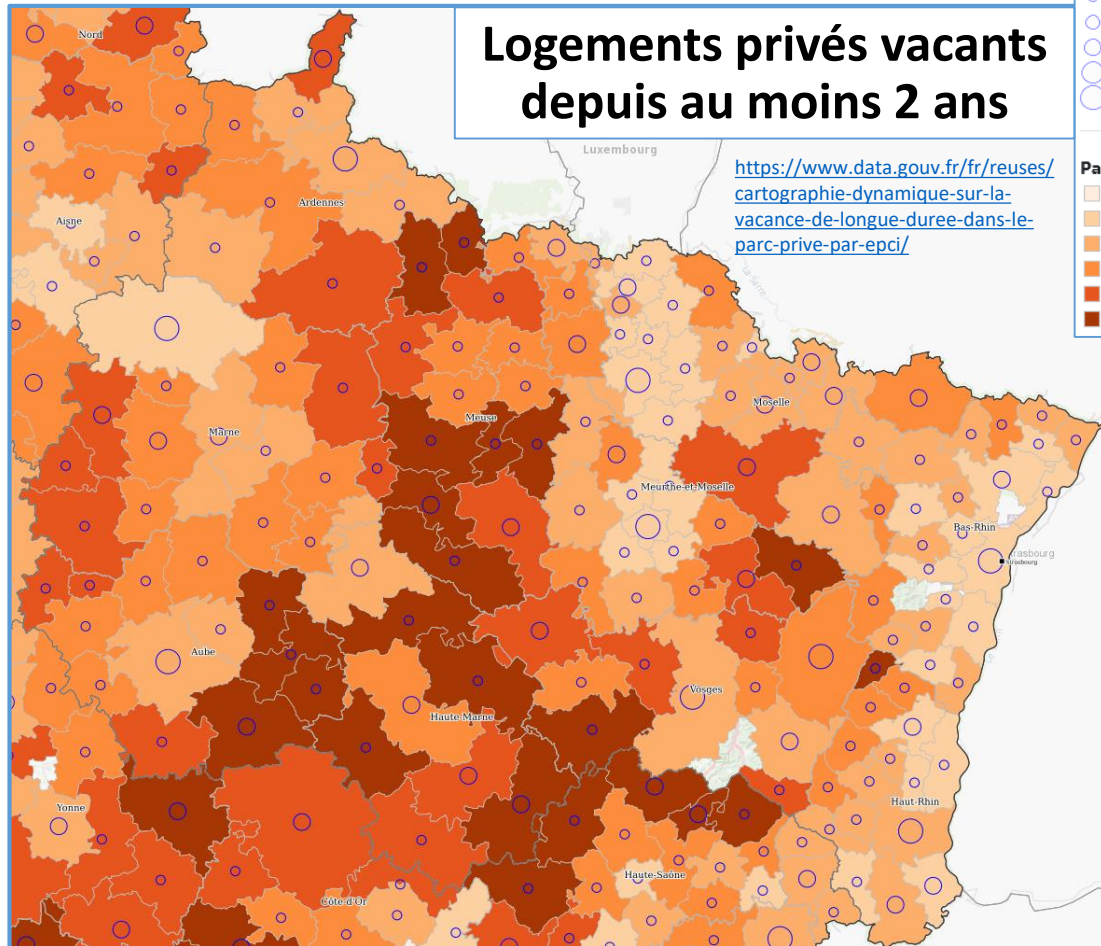
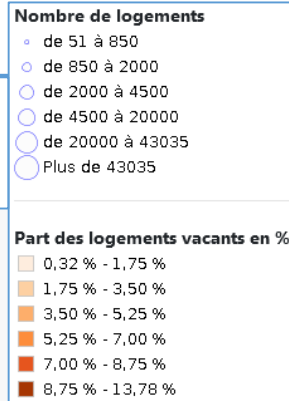
- Renforcer l'accès au logement social dans les zones tendues
- Rattraper le retard dans les communes SRU déficitaires selon les nouvelles modalités de la loi 3DS
- Mettre en place les Contrats de Mixité Sociale

Clés de lecture : 49 communes étaient soumises au bilan triennal 2017-2019 au titre de l'article 55 de la loi SRU. Les 19 communes qui n'ont pas atteint leurs objectifs quantitatifs et/ou qualitatifs sont entrées dans la procédure de carence (2 en Moselle, 9 dans le Bas-Rhin et 8 dans le Haut-Rhin). A l'issue de la procédure, 8 arrêtés de carence ont été retenus

Une vacance des logements plus forte et en hausse marquée

Logements privés vacants depuis au moins 2 ans

<https://www.data.gouv.fr/fr/reuses/cartographie-dynamique-sur-la-vacance-de-longue-duree-dans-le-parc-prive-par-epci/>



272 400 logements vacants, dont 43 % depuis + de 2 ans

En grand Est
9,5 % de
logements
vacants
(RP2019),
en hausse de
+ 3 points
depuis 1999

contre 8,2 % de
logements
vacants en
France
métropolitaine,
en hausse de
+1,3 points
depuis 1999

Enjeux

- Encourager la mobilisation des logements vacants contribuant à redynamiser les centres villes
- Déployer au niveau local le « plan national de mobilisation des logements vacants »
- Créer une synergie régionale autour de la démarche de lutte contre la vacance grâce aux territoires pilotes

Clés de lecture : Même si les territoires les plus ruraux sont globalement les plus touchés par la vacance, les centres des pôles urbains le sont également vis-à-vis de leur périphérie. Ces observations nous invitent à nous questionner sur les problématiques d'étalement urbain et de solidarité territoriale.

Sources : Carte DGALN-Fichier LOVAC au 1/1/2020 ; Autres données d'après Insee-Recensements de la population 1999-2019

Un parc de logements sociaux qui se transforme progressivement

432 640 logements au 1/1/2021

dont 31,6 % situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

Typologies des logements sociaux

85,2 % de logements collectifs
13,3% de logements individuels
1,5 % de logements étudiants

Une augmentation de la production de petites typologies à conforter

Enjeux

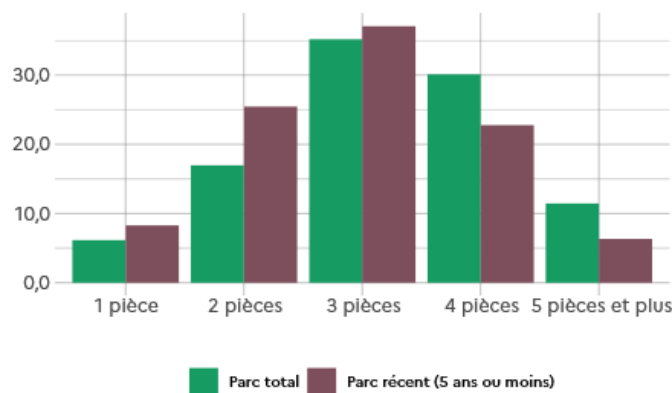
- Un équilibre territorial du logement social à poursuivre et à coordonner entre les programmations ANRU et de droit commun
- Une adaptation de la typologie des nouveaux logements sociaux à celles des ménages à conforter

33,8 % de T1-T2 dans le parc récent (de moins de 5 ans)

contre **23,2%** dans le parc total

Répartition régionale des logements sociaux selon le nombre de pièces au 01/01/2021

Unité : %



https://dreal.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/parc_social/2021/grand_est/index.html

Clés de lecture : Sources : SDES, RPLS au 1^{er} janvier 2021

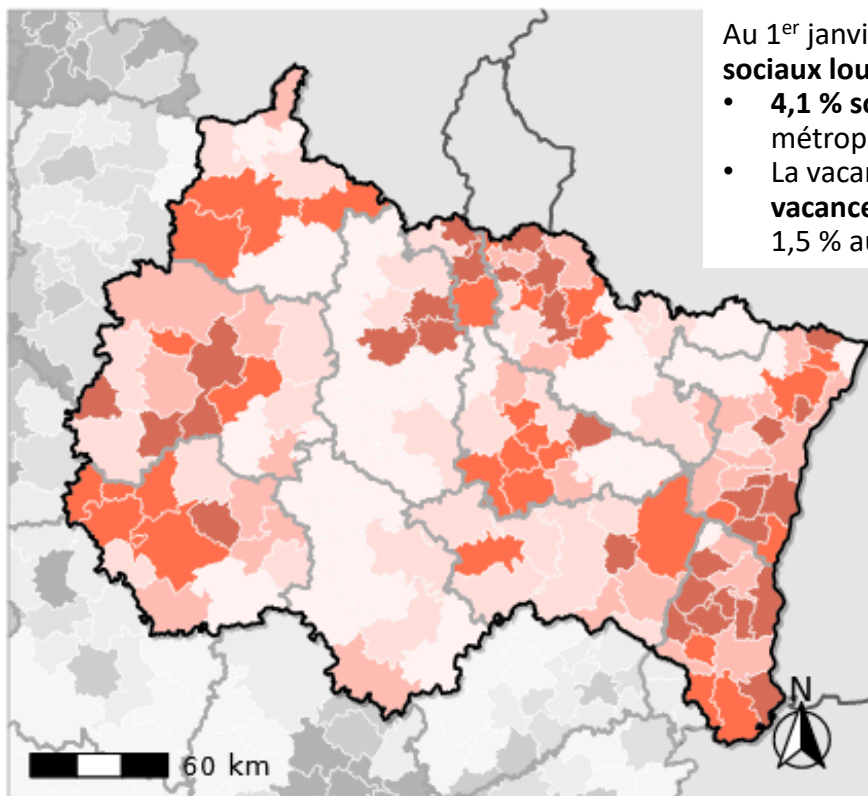
Un parc social frappé par la vacance mais moins que le parc privé

Taux de vacance structurelle par EPCI au 1er janvier 2021

16 368 logements sociaux sont vacants en Grand Est dont 10 160 vacants depuis plus de trois mois.

Au 1^{er} janvier 2021, sur 399 454 logements sociaux loués ou proposés à la location :

- 4,1 % sont vacants, contre 2,9 % en France métropolitaine.
- La vacance de plus de trois mois, dite « vacance structurelle » est de 2,5 %, contre 1,5 % au niveau national.



2,5% de vacance de + de 3 mois

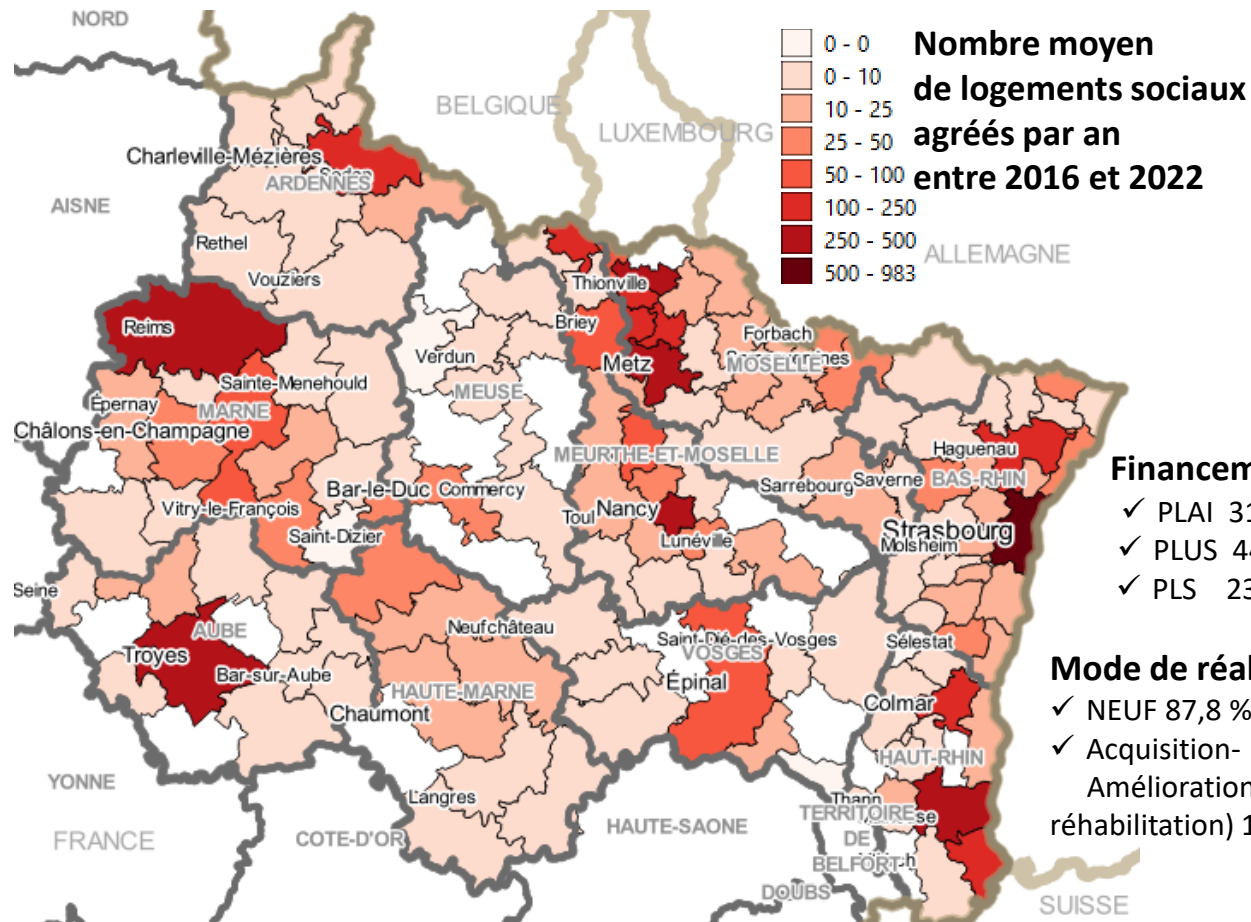
Enjeux

- Une vacance plus élevée en Grand Est qu'en France métropolitaine
- Des motifs de la vacance à approfondir
- Une articulation à trouver entre démolitions et réhabilitations lourdes sur les secteurs détendus

https://dreal.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/parc_social/2021/grand_est/tension.html

Source : SDES, RPLS au 1er janvier 2021

Une production de logements sociaux concentrée sur les grands pôles



5 660 logements sociaux financés / an entre 2016 et 2022

- ### Enjeux
- Élaborer la programmation en fonction des objectifs des PLH et des conventions de délégation des aides à la pierre
 - Adapter la programmation par typologie financière en renforçant l'offre à loyers très maîtrisés
 - Poursuivre une programmation vertueuse en matière de sobriété foncière

Financements

- ✓ PLAI 31,8 %
- ✓ PLUS 44,5 %
- ✓ PLS 23,7 %

Mode de réalisation

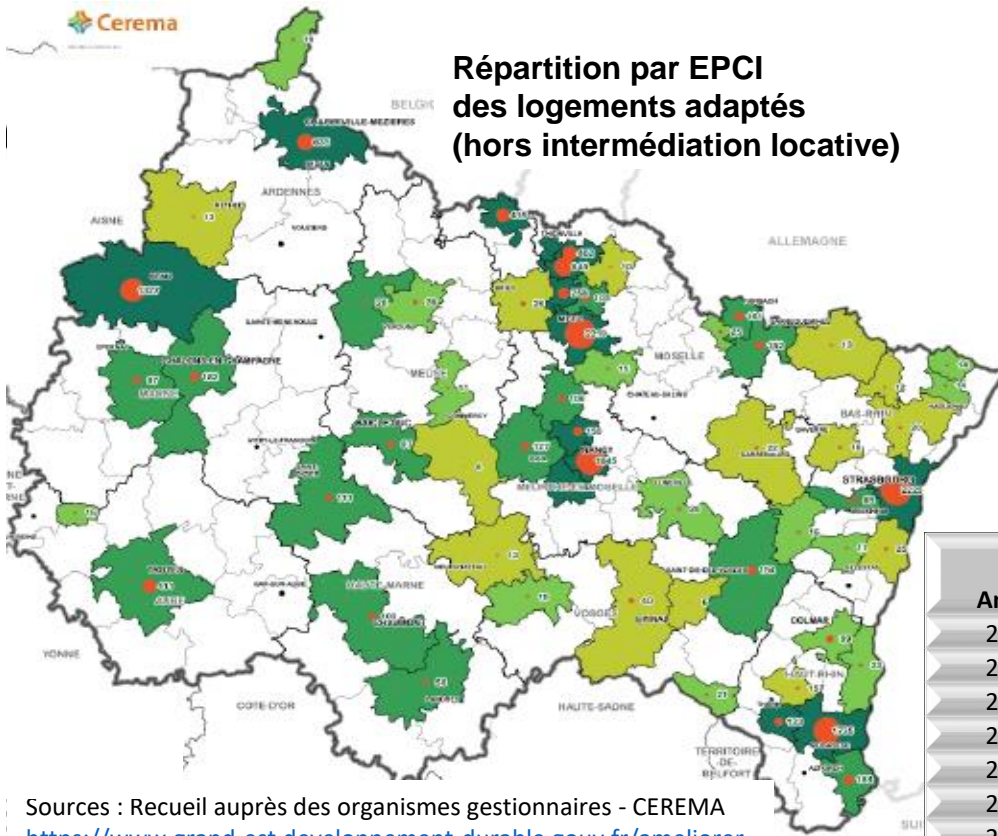
- ✓ NEUF 87,8 %
- ✓ Acquisition-Amélioration (et réhabilitation) 12,2 %

Sources : Données SISAL - Fonds : IGN Geofla 2015 / Conception : DREAL-PHL 27-01-2023
Clés de lecture : Données SISAL des agréments de logements sociaux accordés en moyenne annuelle sur la période 2016-2022. Ils sont financés par le Fonds national des Aides à la Pierre (FNAP) créé en 2016. Le FNAP a également financé la démolition de 549 logements sociaux / an en moyenne de 2019 à 2022

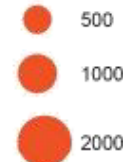
Le logement adapté, une solution de logements, autonomes et accompagnés, en réponse aux besoins des personnes cumulant des difficultés

Cerema

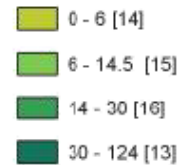
Répartition par EPCI des logements adaptés (hors intermédiation locative)



Nombre de places en logement adapté



Densité du nombre de places totales pour 10000 habitants



16 529 places en logements adaptés

Enjeux

- Favoriser l'accès direct à un logement pérenne et autonome adapté aux besoins des plus fragiles, et notamment les personnes à la rue
- Sécuriser le parcours résidentiel des ménages, en prévenant les ruptures au travers d'un accompagnement pluridisciplinaire
- Accélérer la mobilisation du parc locatif privé à des fins sociales notamment par l'intermédiation locative

Année	"PLAI STRUCTURE" financés
2016	465
2017	566
2018	212
2019	307
2020	535
2021	529
2022	966
Moyenne 2016-2022	511

Sources : Recueil auprès des organismes gestionnaires - CEREMA
<https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/ameliorer-la-connaissance-du-parc-de-logements-a18726.html>

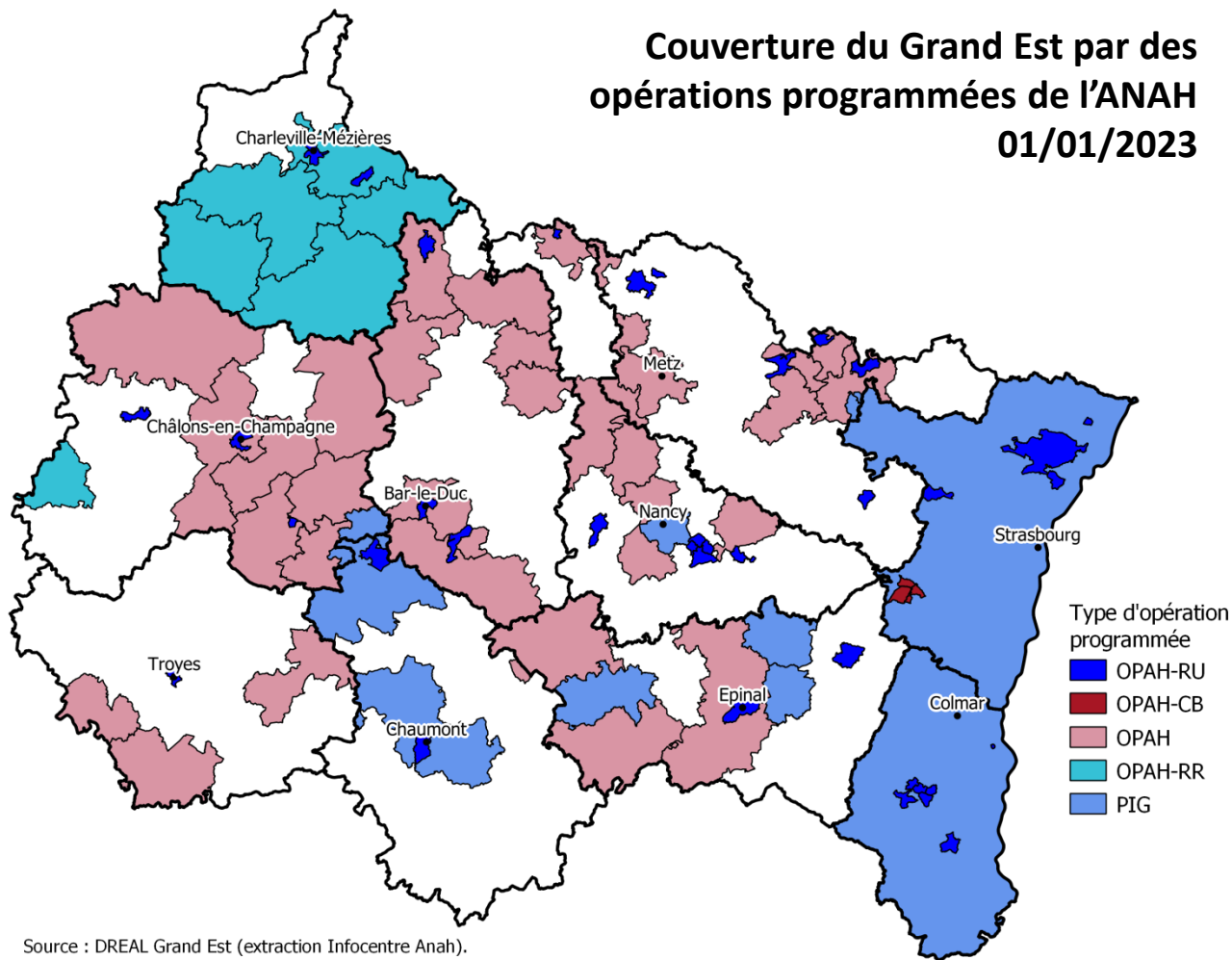
Fonds : IGN Geofla 2015 - Conception : Cerema Est 7-02-2018

Clés de lecture : Le FNAP a financé 511 « PLAI structure » par an en moyenne sur la période 2016-2022.

L'offre est fortement concentrée sur le sillon mosellan, de Nancy aux portes du Luxembourg, et sur les principaux pôles urbains. Les autres implantations sont localisées majoritairement dans les grands pôles urbains : Strasbourg, Mulhouse, Reims, Charleville-Mézières et Troyes.

Couvrir le territoire par des opérations programmées afin de structurer la rénovation de l'habitat

Couverture du Grand Est par des opérations programmées de l'ANAH
01/01/2023



Source : DREAL Grand Est (extraction Infocentre Anah), Janvier 2023.

76 opérations programmées

Enjeux

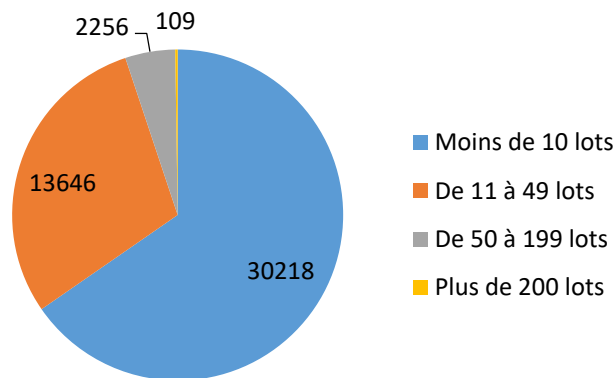
- Améliorer l'habitat via un programme dimensionné aux enjeux du territoire
- Adapter les opérations programmées au déploiement de France Rénov'
- Proposer un accompagnement des ménages pour leurs projets de rénovation

Connaître le parc de copropriétés avec les données du Registre des copropriétés


46 230
 copropriétés
 immatriculées

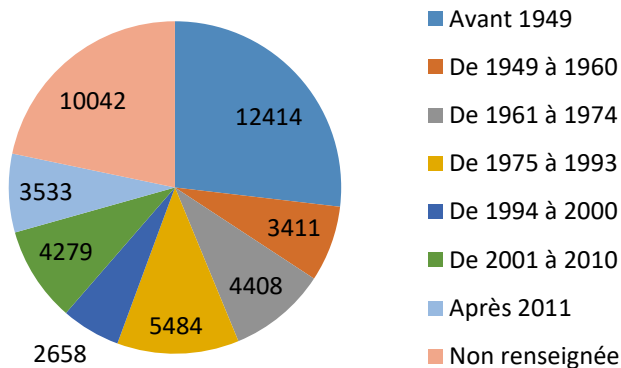

660 831
 logements

Taille des copropriétés
(en nombre de lots à usage d'habitation)

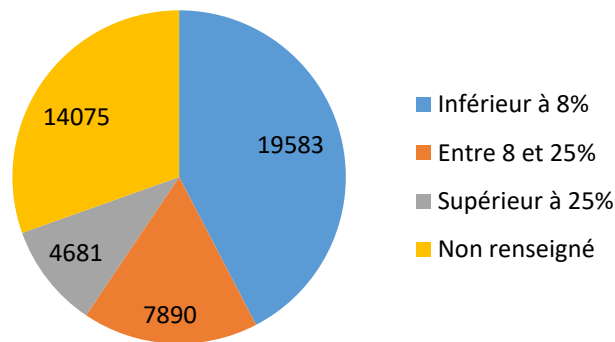


95% des lots dans des copropriétés de moins de 50 lots

Période de construction



Taux d'impayés

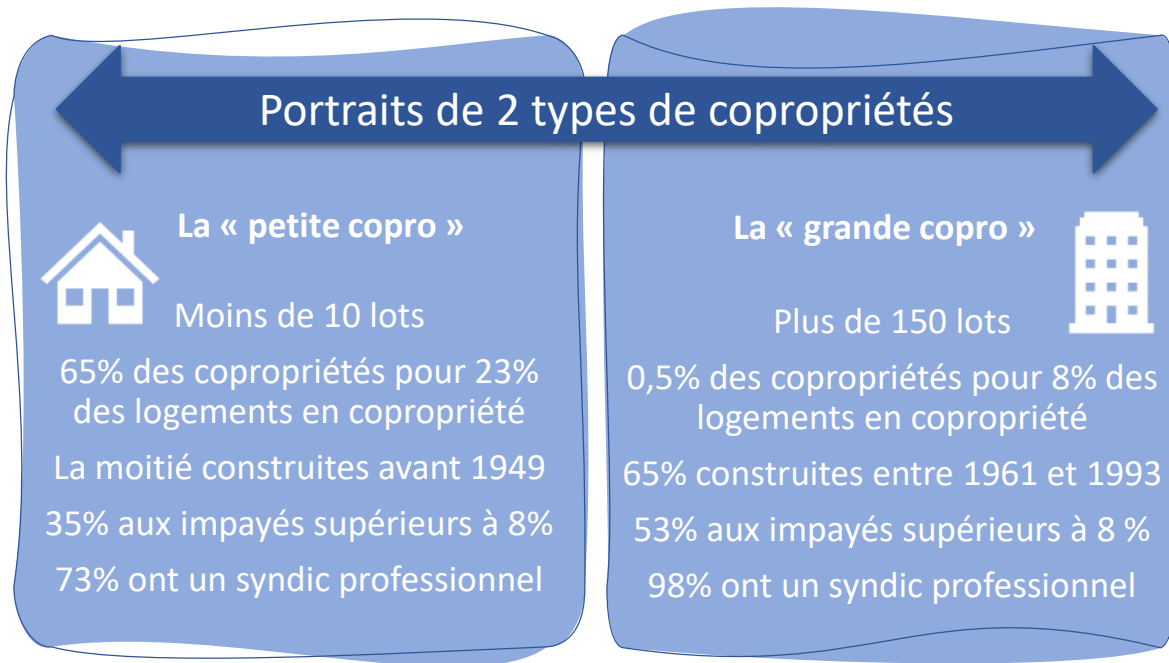


Enjeux

- Mieux qualifier le parc de copropriétés enregistrées grâce aux données du registre
- Faire un premier diagnostic des copropriétés sur un territoire : taille, période de construction, nombre de logements, calcul du taux d'impayés, etc.
- Avoir une action vers les copropriétés qui ne s'enregistrent pas afin de compléter la base de données

Source : Registre d'immatriculation des copropriétés de l'ANAH (extraction au 02/01/2023 à l'échelle du Grand Est), <https://www.registre-coproprietes.gouv.fr>

Des typologies de copropriétés à repérer pour mieux les accompagner



25% des logements en copropriétés sont en copropriété potentiellement fragile

Enjeux

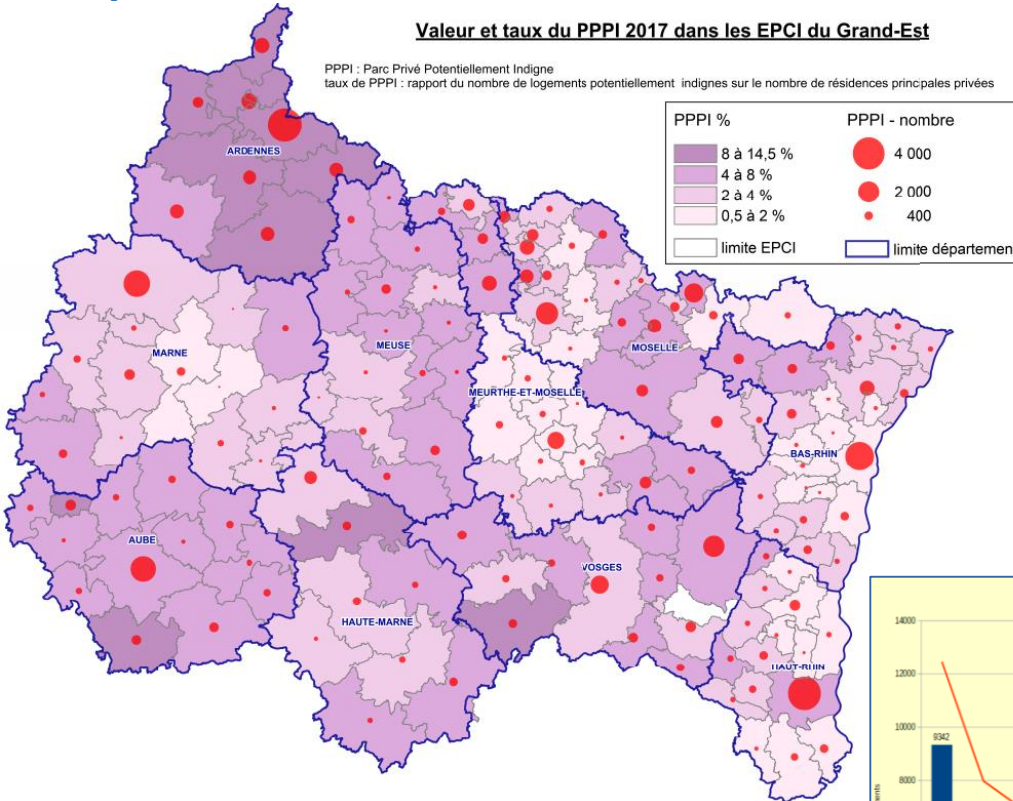
- Porter une attention particulière aux différents types de copropriétés pour en déduire une stratégie adaptée
- Sensibiliser les collectivités et les copropriétaires à la rénovation énergétique
- Limiter le risque de tomber dans une spirale de déqualification

Source : registre d'immatriculation des copropriétés de l'ANAH (extraction au 02/01/2023), calculs hors données non renseignées

Habitat indigne : le Grand-Est particulièrement impacté

Valeur et taux du PPPI 2017 dans les EPCI du Grand-Est

PPPI : Parc Privé Potentiellement Indigne
taux de PPPI : rapport du nombre de logements potentiellement indignes sur le nombre de résidences principales privées

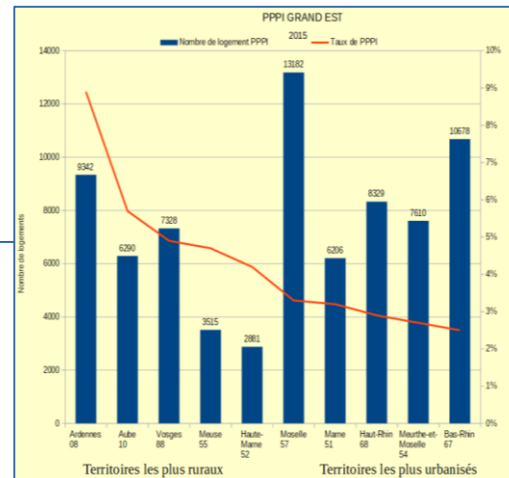


75 000 logements potentiellement indignes

Enjeux

- Le PPPI permet de comparer les densités afin d'identifier des zones prioritaires où pourraient être mis en place des dispositifs opérationnels de lutte contre l'habitat indigne
- Informer et coordonner les acteurs pour assurer un traitement opérationnel des situations par le biais d'une stratégie adaptée à chaque cas

- L'habitat indigne représente **3,6 %** du parc privé dans le Grand-Est.
- Les secteurs urbains présentent un nombre important de logements potentiellement indignes, plus particulièrement en **Moselle** et dans le **Bas-Rhin**.
- D'autres, plus ruraux, présentent un taux de logements potentiellement indignes plus élevé comme dans les **Ardennes**, les **Vosges** et l'**Aube**.



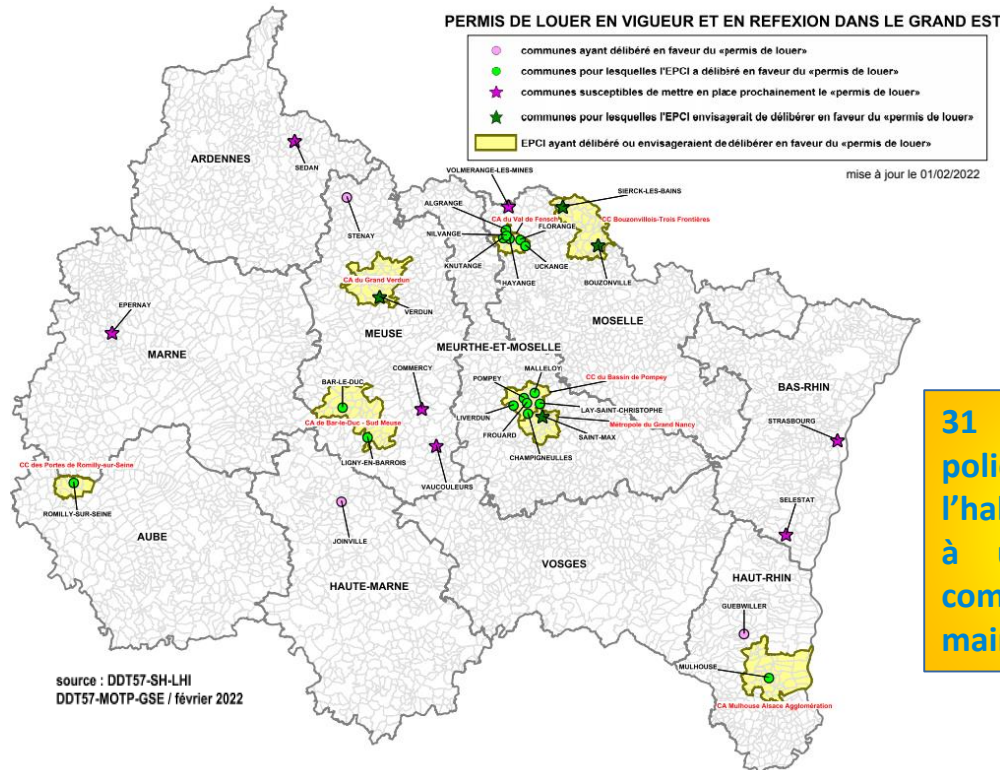
Clés de lecture : sont considérés comme potentiellement indignes, les logements dont on sait qu'ils étaient de catégories cadastrales médiocres et qui sont aujourd'hui occupés par des ménages à bas revenus.

Habitat indigne : montée en compétence des collectivités du Grand-Est

Le « permis de louer », un outil en plein essor :

- 18 collectivités ont délibéré ou s'apprêtent à délibérer en faveur du « permis de louer ».
- Au total, ce sont 30 communes qui sont couvertes ou seront couvertes prochainement par ce dispositif

31 EPCI ont pris les polices spéciales de l'habitat indigne



31 EPCI ont pris les polices spéciales de l'habitat indigne suite à un transfert de compétence des maires membres

Enjeux

- Permettre aux collectivités de s'assurer de la qualité des logements mis en location
- Renforcer la lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil
- Harmonisation et simplification des procédures de police administrative spéciale utilisées en matière de lutte contre l'habitat indigne

Clé de lecture : le « permis de louer » est un dispositif destiné à permettre aux EPCI ou aux communes volontaires de soumettre la mise en location d'un logement par un bailleur à une **autorisation préalable** ou à une **déclaration** consécutive à la signature du bail. Les collectivités délibèrent pour définir les périmètres concernés par le dispositif.

Lutter contre les passoires énergétiques

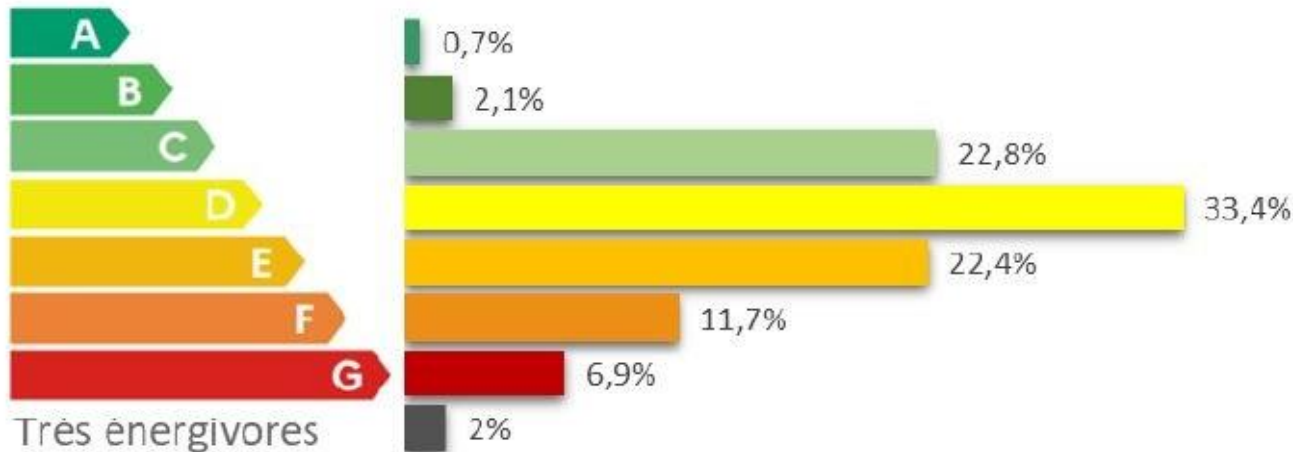
2 874 619 logements (56 % individuels, 44 % collectifs)

dont 2 442 159 logements privés (64 % individuels, 36 % collectifs)

432 460 logements sociaux (13% individuels, 87 % collectifs)

19% de passoires énergétiques (DPE classes F et G)

Répartition des étiquettes DPE des résidences principales en Grand Est
Unité : Nombre de logements
Sources : Fidéli 2020; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'Ademe.
Calculs SDSE / Traitement CERC



La catégorie « Très énergivores » correspond aux logements de catégorie G de consommation supérieure à 450kWh/m² qui sont déjà interdits aux nouveaux contrats de location conclus à compter du 1er janvier 2023

Sources : **Nombre de logements privés** : INSEE RP 2019 - **Ensemble des résidences principales** : Fidéli2020 ; base des DPE décembre 2021-mars 2022 de l'ADEME. Calculs SDES

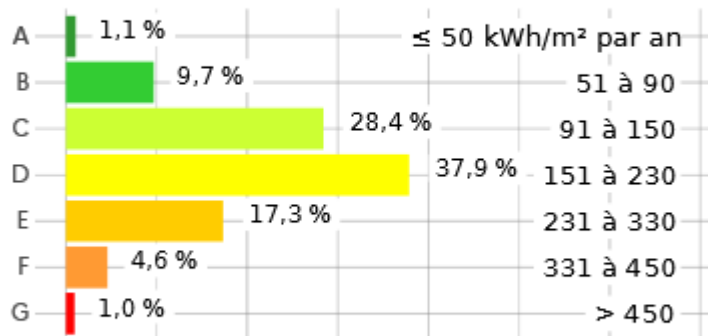
Enjeux

- ◆ Prioriser la rénovation énergétique des logements les plus énergivores
- ◆ Lutter contre la précarité énergétique et permettre aux ménages de vivre dans un logement décent
- ◆ Rendre accessible à tous un logement économe en énergie, sain et confortable

Un parc social qui poursuit sa transition énergétique

Répartition des logements selon leur classe de consommation d'énergie au 1er janvier 2021

Unité : %



Champ : logements ayant un DPE renseigné

Source : SDES, RPLS au 1er janvier 2021

https://dreal.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/parc_social/2021/grand_est/dpe.html

432 640 logements sociaux dans la région

22,9 % de logements énergivores (étiquettes E, F, G)

5 677 logements sociaux rénovés en 2021 (prêts Eco-PLS)

43 915 euros : coût moyen national 2021 par logement social rénové

Env. 250 M€ de travaux de rénovation énergétique dans le parc social en 2021

Enjeux

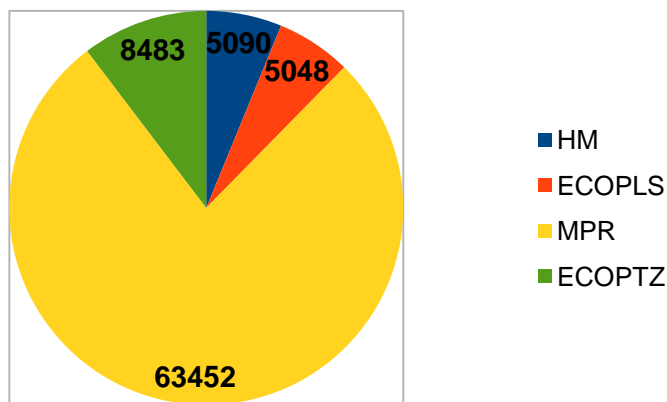
- Eradiquer les passoires énergétiques en accordant une priorité aux étiquettes F et G (5,6% du parc social)
- Viser des rénovations performantes et massives pour répondre aux objectifs de la Loi Climat et Résilience

Sources : RPLS au 1/1/2021; Rénovations d'après données DHUP (prêts Eco-PLS Banque des Territoires)

Tirer économiquement parti de la rénovation énergétique

Environ **82 073** rénovations en 2021 (*)

Répartition par dispositifs d'aides à la rénovation énergétique



(*) l'ECO-PTZ peut être cumulable avec certaines aides. Il est donc possible qu'il y ait des doubles comptes (1 projet de rénovation ayant pu bénéficier à la fois de MPR et de l'ECOPTZ par exemple)

Source : Estimations CERC Grand Est. Chiffres de 2021.

6 247 entreprises RGE au 13/1/2023

3 610 M€
de Chiffre d'Affaires (CA) de travaux d'entretien rénovation des logements

+240% par rapport à 2019 (1508M€)

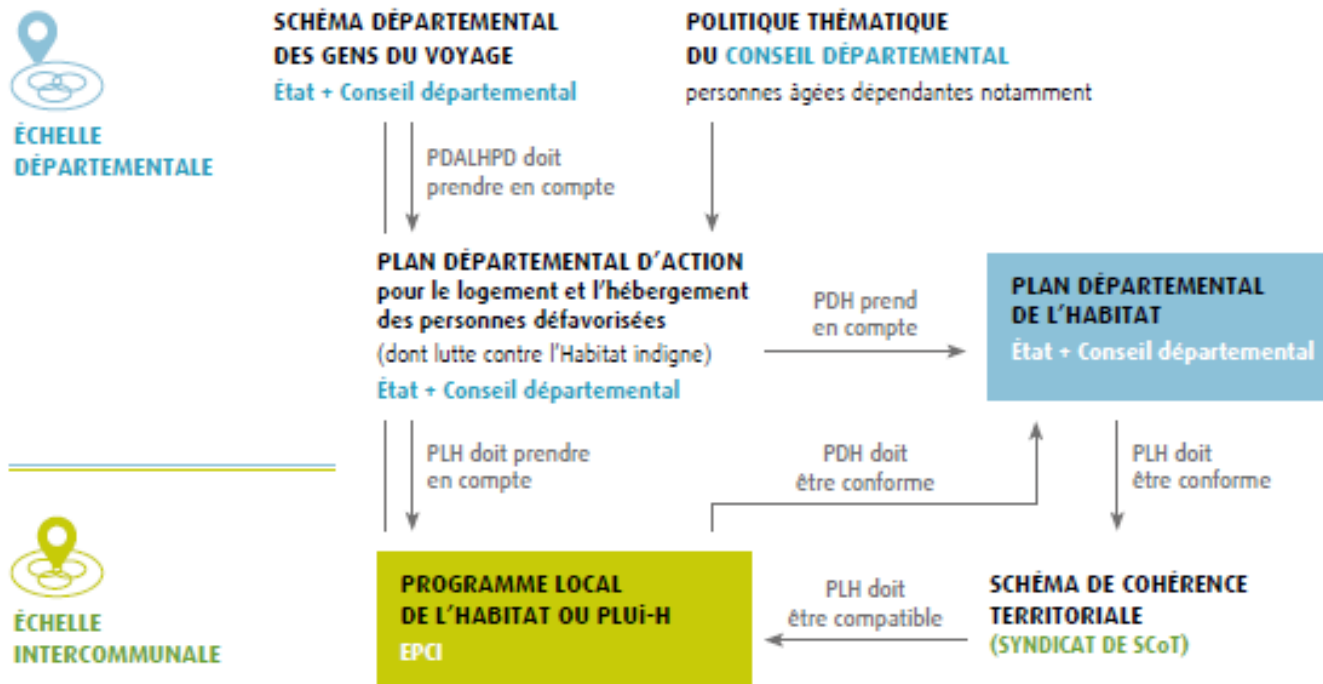
Soit 56 % du CA entretien rénovation dédié aux logements

Enjeux

- ◆ Accompagner le développement du marché de la rénovation énergétique dont les retombées économiques sont en forte hausse
- ◆ Une filière d'entreprises RGE à conforter pour intensifier la rénovation énergétique

Articuler les politiques locales de l'habitat

L'ARTICULATION DU PLH AVEC LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION
À L'ÉCHELLE SUPRA ET INFRA COMMUNAUTAIRE Source DHUP



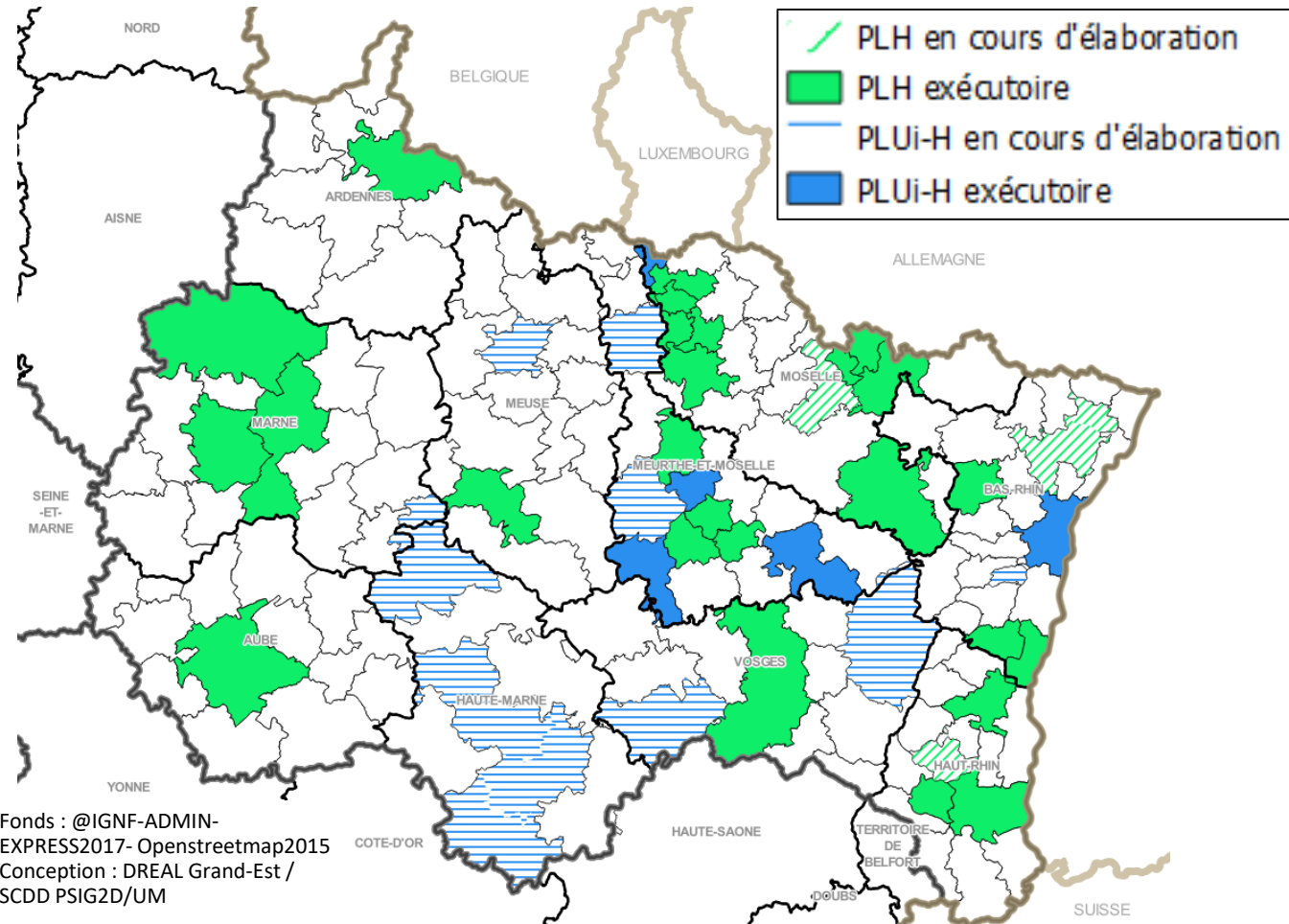
Source: le PLH en 20 questions – édition 2019 - collection Références – CEREMA
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/programme-local-habitat-plh-20-questions-fiches-acteurs>

Plus de 10 documents
programmatiques à
articuler

Enjeux

- Des politiques de l'habitat à articuler, aux différentes échelles de territoires, avec les politiques d'aménagement et d'urbanisme

Consolider la structuration des politiques locales de l'habitat



45 procédures PLH - PLUiH en cours au 1/1/2023

Enjeux

- Répondre à la spécificité des besoins en logement et en places d'hébergement de tous les habitants
- Déployer les observatoires du foncier (loi Egalité Citoyenneté 2017) et décliner une politique foncière permettant la réalisation du PLH
- Réhabiliter et améliorer la performance énergétique du parc public et du parc privé (loi ELAN 2018)

Clés de lecture : Le Grand-Est compte 45 procédures PLH ou PLUiH en cours : 26 PLH sont exécutoires et 4 en cours d'élaboration / 5 PLUiH sont exécutoires et 10 en cours d'élaboration. Ces procédures couvrent environ 70 % de la population sur 34 % des communes du Grand-Est.

Accompagner les besoins de nos habitants
Les politiques publiques

Observer, un enjeu régional à toutes les échelles et sur toutes les thématiques



Près de 70 observatoires recensés

Enjeux

- Une galaxie de l'observation qui couvrent les champs de la construction, de l'habitat, de l'hébergement, du foncier
- Des échelles d'observations du local au régional et une connexion avec les observatoires nationaux

Utiliser le « Plan Initiative copropriété » pour les copropriétés les plus en difficulté

Carte des villes inscrites au Plan Initiative Copropriétés et nombre de grosses copropriétés par commune

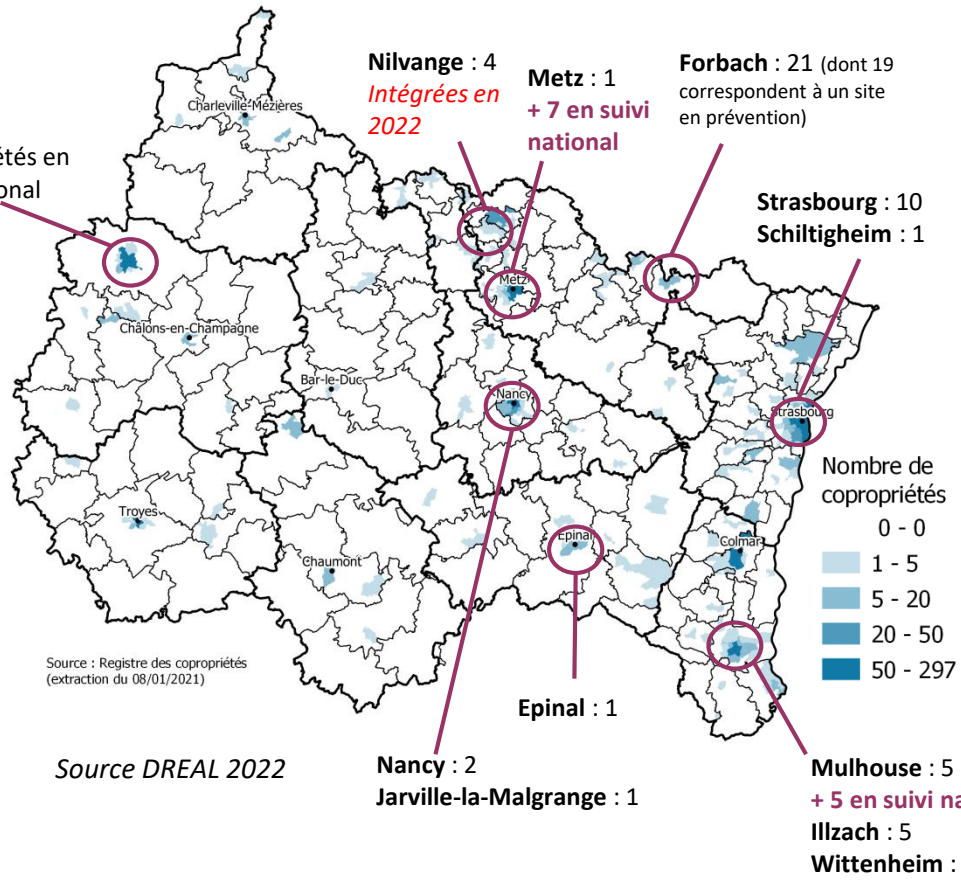
**69 copropriétés
5 229 logements
en suivi renforcé**

Enjeux

- Un plan opérationnel pour accompagner les copropriétés les plus en difficulté pour lesquelles les dispositifs mis en place n'ont pas été suffisants
- Coordonner l'action des acteurs de la copropriété: ANAH, DREAL/DDT, collectivités, partenaires, etc.
- Instaurer de nouveaux outils pour débloquer des situations stagnantes



98% sont dans un dispositif d'accompagnement
7% seront recyclées

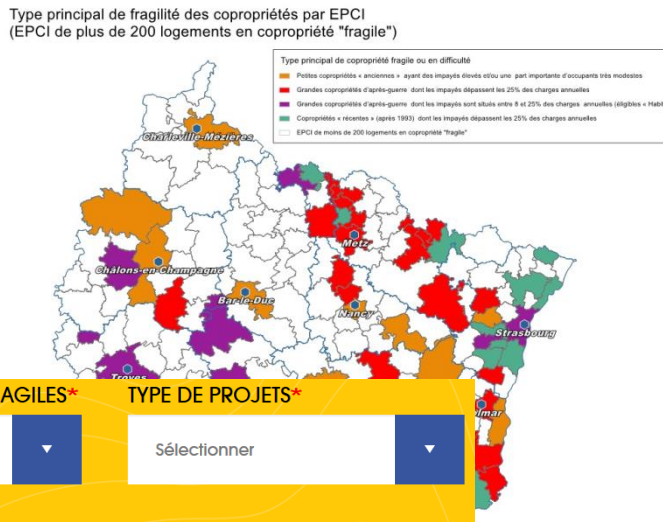


Clé de lecture : Le terme « grosses copropriétés » englobe les copropriétés ayant au moins 50 lots.

Accompagner les collectivités dans leur stratégie « copropriété » avec PAC Copro

- Connaître son territoire à travers des cartes et des données

EPCI	Avant 1949				NR	Total
	< 8%	8 - 25%	> 25%	%		
Grand Est	39237	14338	10772	4%	21566	85913
EmS	8951	3429	1482	3%	2489	16351
Grand Nancy	9289	3251	2207	7%	2145	16892
MZA	1612	627	744	3%	1048	4031



TYPE DE COPROPRIÉTÉS FRAGILES* TYPE DE PROJETS*

Sélectionner ▼ Sélectionner ▼

DEGRÉ DE CONNAISSANCE* LOCALISATION

Sélectionner ▼ Sélectionner ▼

« OPAH-Copropriété en difficulté » Fiche outil

Une aide pour qui ? Une aide pour quoi ?

L'OPAH-Copropriété est un dispositif créé sur une ou plusieurs copropriétés présentant un bâti dégradé et un autre type de difficulté (ex. impayés élevés), sans cumul de difficultés sur l'ensemble des dimensions et/ou à un niveau trop élevé (sauf le Plan de Sauvegarde est dérogatoire indiqué).

Un volet « copropriétés en difficulté » d'une OPAH ou OPAH-RU avec une liste de copropriétés ciblées est ouvert à une OPAH-Copropriété.

Aides :

- 25% du montant des travaux HT pour l'ensemble des logements et sans plafonds
- 50% en cas de très forte dégradation du bâti
- Aide au réinvestissement de la part des travaux réalisés (150k€ max pour les copros de >= 100 log)
- Prime Copropriété fragile 500k€/logement + Bonus EPC 500k€/logement + Prime Saine de passage énergétique 500k€/logement
- Prime EPC modeste de 1500€ au PCVIR modeste de 3000€
- Majorations à hauteur du remboursement total (ex. < 1% ANAH ou une collectivité finance 5%)
- 50% du montant des travaux « copros » (à partir de 100 logements au max)
- Part variable de 500 euros/logement (HT)
- Garantie Urbaine de Proximité (jusqu'à 450k€/log)

L'OPAH-CD peut le cas échéant s'articuler avec d'autres interventions urbaines (ex. aménagements) et avec d'autres outils, notamment de partage immobilier (voir Fiche partage) et/ou des outils concertés (voir Fiche outils concertés).

Pour plus de détails, veuillez contacter votre DDT-ANAH

Fiche outil : « OPAH Copropriété »

Un outil en ligne pour accompagner l'élaboration d'une stratégie territoriale

- ## Enjeux
- Fournir un premier regard sur l'état du parc de copropriétés de chaque collectivité
 - Repérer les principales difficultés auxquelles les copropriétés sont confrontées
 - Elaborer une stratégie adaptée à la typologie de son territoire en choisissant les outils adéquats parmi le panel existant (au travers de fiches, exemples, etc.)

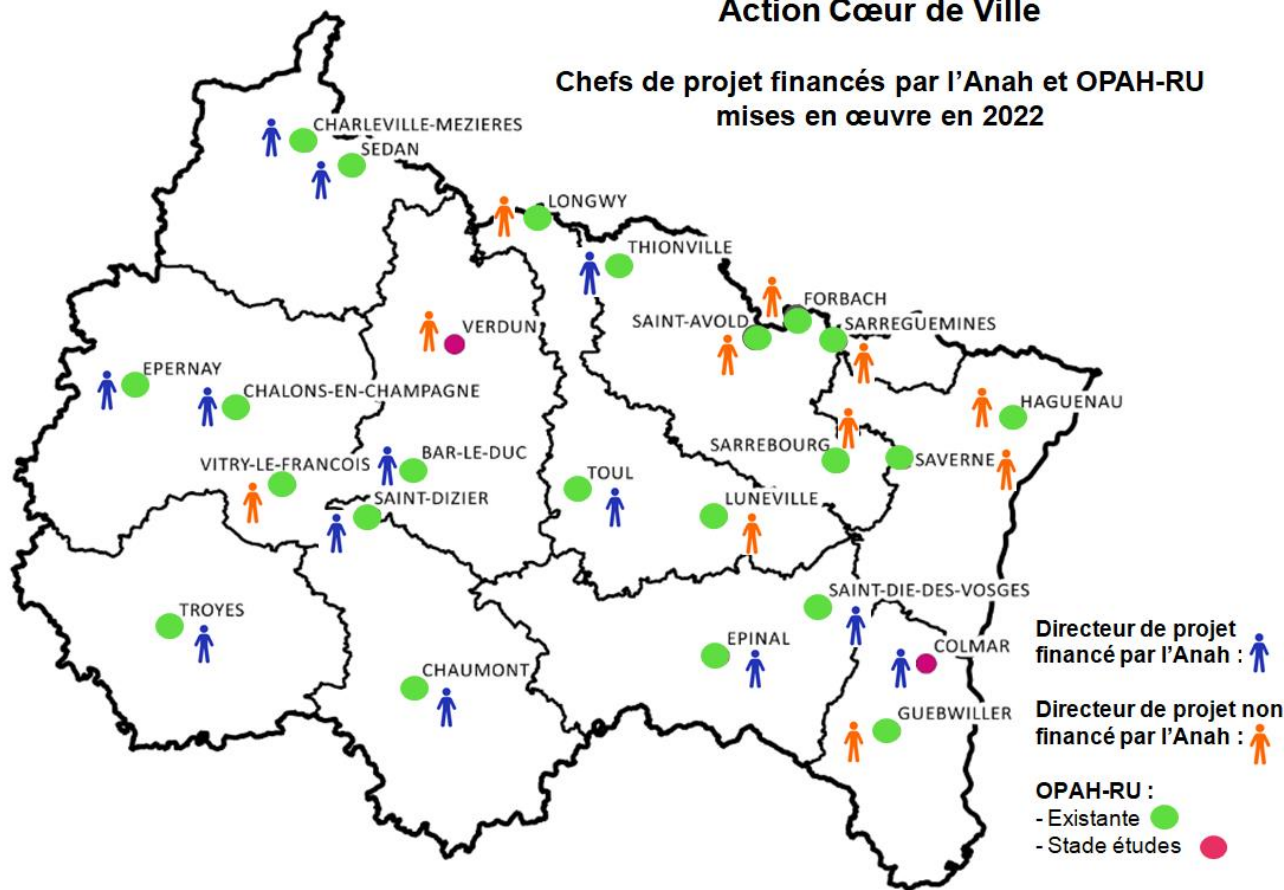
Source : site <https://paccopro-dreal-gd-est.fr/>

Ce site web, réalisé par la DREAL avec l'aide d'un bureau d'étude, et financé par l'ANAH, est à disposition des collectivités. Il exploite les données du registre des copropriétés afin d'aider les collectivités à mesurer les enjeux en terme de copropriétés sur leur territoire et à initier ou conforter des stratégies d'accompagnement.

Renforcer l'attractivité des territoires avec le programme Action Cœur de Ville

Action Cœur de Ville

Chefs de projet financés par l'Anah et OPAH-RU
mises en œuvre en 2022



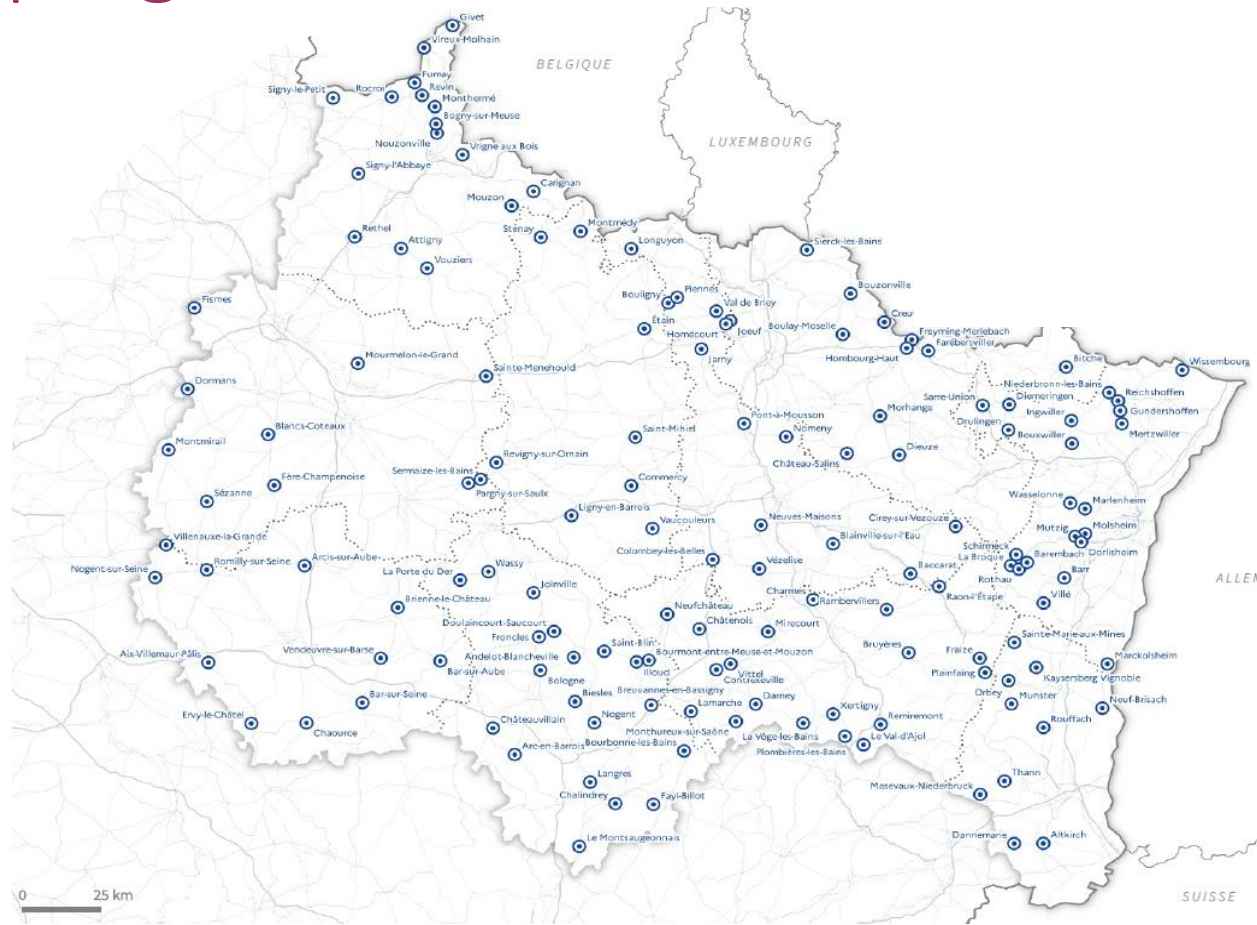
24 villes ACV

Enjeux

- Requalifier le centre ancien avec le déploiement d'OPAH-RU
- Favoriser l'élaboration d'une stratégie cohérente en lien avec les partenaires en recrutant un chef de projet dédié à ACV
- Confirmer le rôle de centralité des villes de taille moyenne dans le maillage territorial

Parmi les chefs de projets non financés par l'Anah, certains correspondent à des postes vacants.

Renforcer l'attractivité des territoires avec le programme Petites Villes de Demain



142
communes PVD

Enjeux

- Renforcer les centralités rurales et urbaines qui présentent certaines fragilités en priorisant résilience écologique et croissance durable
- Développer une stratégie cohérente d'aménagement en établissant une convention cadre PVD valant ORT (effets juridiques et fiscaux)
- Contribuer au réinvestissement des centres villes et limiter l'étalement urbain

Source : site <https://anct-carto.github.io/pvd/>

Le programme vise les communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralités.

Dans le Grand Est, on dénombre 16 communes dans les Ardennes, 11 communes dans l'Aube, 10 communes dans la Marne, 20 communes en Haute-Marne, 14 communes en Meurthe-et-Moselle, 9 communes dans la Meuse, 11 communes en Moselle, 22 communes dans le Bas-Rhin, 10 communes dans le Haut-Rhin et 19 communes dans les Vosges.

Accompagner les ménages dans la rénovation énergétique dans la durée avec les dispositifs de l'ANAH

En 2022



91 210
Opérations de
travaux

207 millions €
de subventions
payées

Un gain énergétique
moyen de 51 % à l'issue
des travaux (MPRS)



Propriétaires bailleurs

528 logements

9,4 millions €

Propriétaires occupants

3 290 logements

47 millions €

Copropriétés

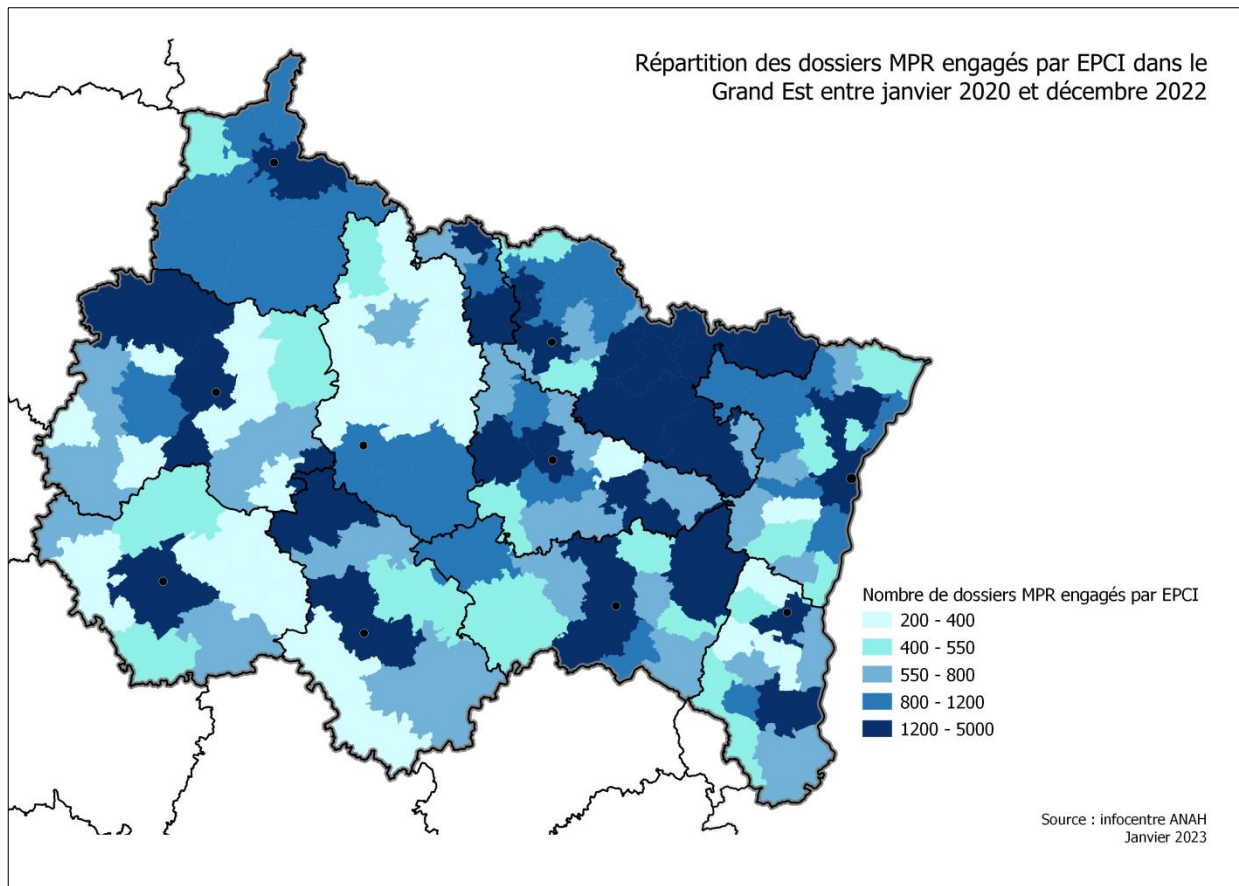
2 213 logements

1,3 millions €

Enjeux

- Des dispositifs qui accompagnent les différents types de ménages
- Une stabilité des objectifs et une diversification de l'offre qui ont permis de renforcer la dynamique de rénovation énergétique dans le Grand Est
- Développer les rénovations globales performantes (bouquets de travaux)

Mobiliser l'ensemble des offres ANAH dont MaPrimeRénov' pour massifier la rénovation énergétique



938 dossiers par EPCI en moyenne

Enjeux

- Générer un maximum de rénovations sur tous les territoires en utilisant MaPrimeRénov' en complément des offres historiques de l'ANAH
- Utiliser l'ouverture de ces offres à tous les niveaux de revenus, ainsi qu'aux propriétaires bailleurs et aux copropriétaires

Utiliser MaPrimeRénov' pour tous les publics

De 2020 à 2022

140 643 dossiers
608,1 M€ d'aides engagés
1 884 M€ de travaux (TTC)

Le remplacement de chaudière et l'isolation des murs représentent 2/3 des gestes et 59 % des aides engagées.

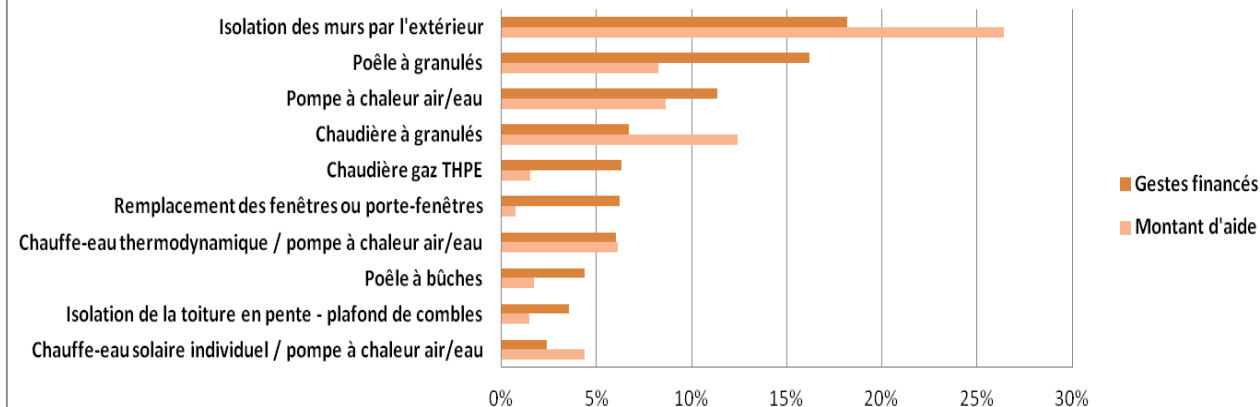
L'isolation des murs représente 26 % des aides engagées.

Le Grand Est, 4ème région de France dans la mobilisation de MaPrimeRénov' en 2022 en nombre de dossiers

Enjeux

- Une aide mobilisable en ligne
- Une aide accessible à tous les publics depuis 2021

Top 10 des gestes financés par MPR en Grand Est



Source : Issu des données MPR ANAH (dossiers engagés entre le 01/01/2020 et le 31/12/2022)

Soutenir les ménages et anticiper les risques d'impayés face à la crise énergétique

En 2021



- 473 652 bénéficiaires
- 146 € en moyenne par chèque
- Taux d'usage de 83,8% (+1% par rapport à 2020)



8 483 Eco-prêts à taux zéro
+51% par rapport à 2020



55 copropriétés
2 975 logements
10 354 030 €

1^{ère} région en nombre d'éco-prêt

Enjeux

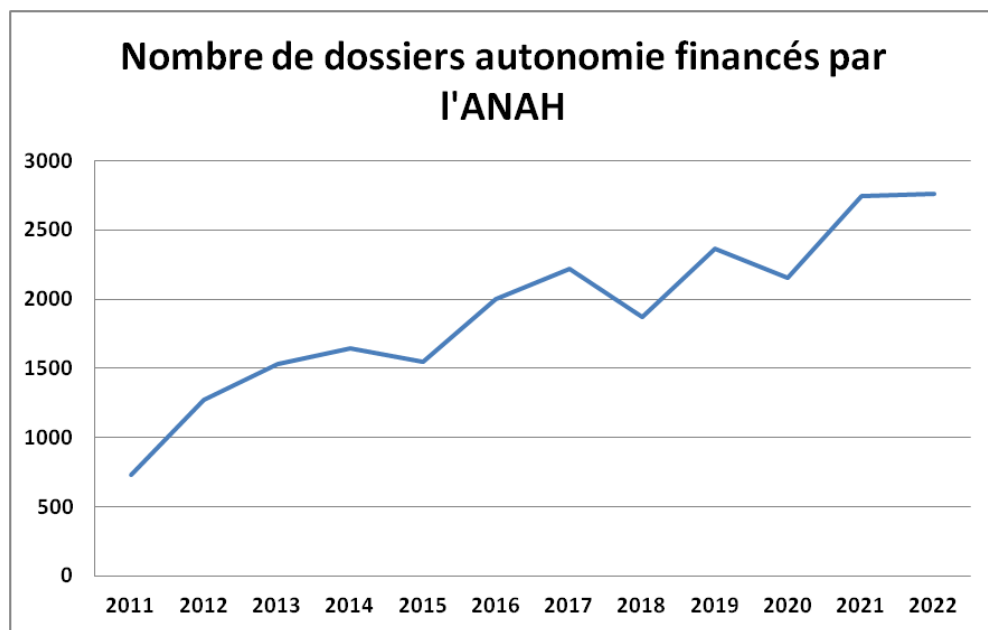
- Diversifier les dispositifs de soutien à la rénovation énergétique et les adapter à différentes situations
- Réduire l'impact financier des travaux de rénovation pour l'ensemble des ménages
- Faciliter la rénovation des copropriétés
- Soutenir les ménages modestes face à la crise et au risque de précarité énergétique

Sources : DGEC, 2022. / SGFGAS, Bilan statistique des eco-prêts émis en 2021, 2022.

Des aides autonomie en synergie pour adapter plus de logements

2 760 dossiers engagés en 2022
(soit 28 % de plus qu'en 2020)
Et 10,5 M€ engagés par l'ANAH en 2022

2 760 logements
financés en 2022



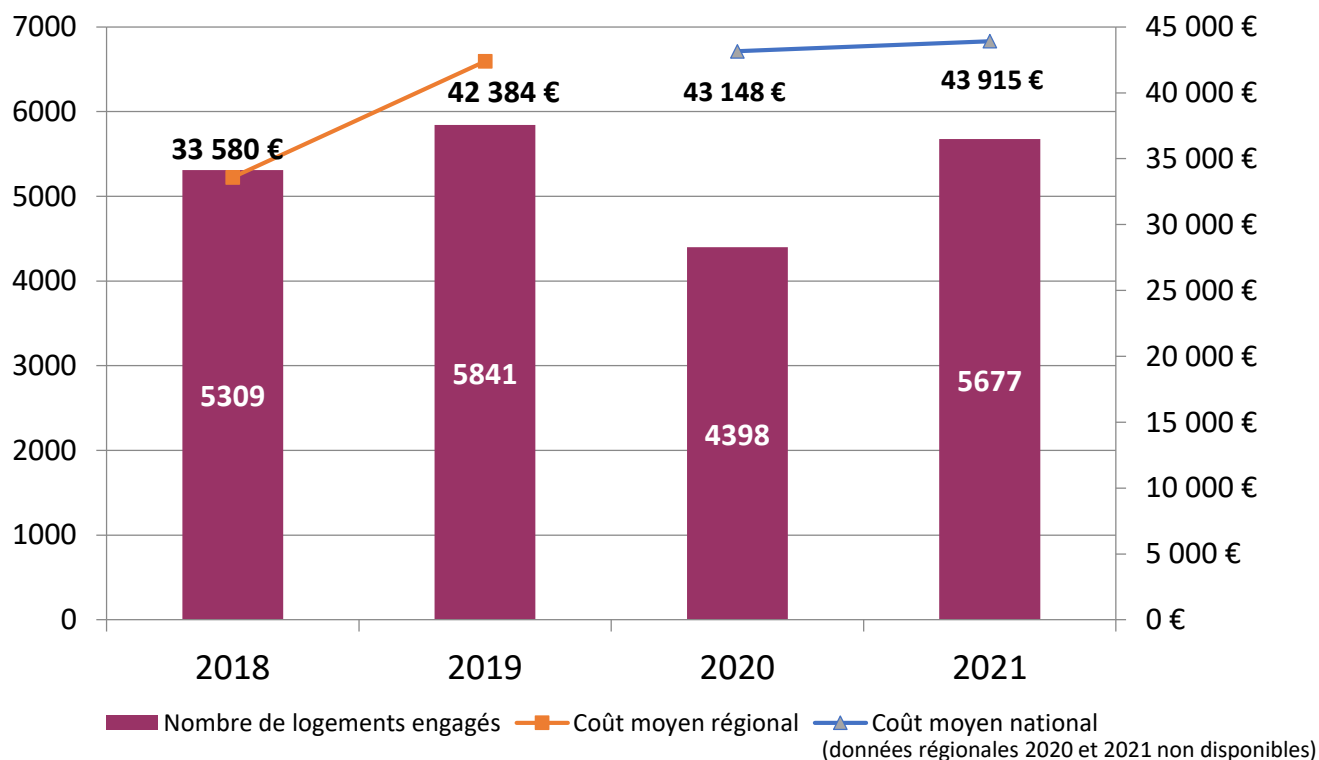
Les montants d'aides suivent les mêmes tendances que les nombres de dossiers engagés depuis 2011.

Enjeux

- Un dispositif ANAH historique en constante progression depuis 2011 en réponse aux besoins des territoires
- Près de 23 000 adaptations de logements avec l'ANAH depuis 2011
- Un dispositif amené à évoluer avec Ma Prime Adapt ' en 2024

Une vraie dynamique de réhabilitation du parc locatif social à travers la mobilisation de l'éco-PLS

Logements sociaux engagés dans une réhabilitation financé par un éco-PLS afin de diminuer les charges locatives des locataires



Source : DHUP, 2021

Clés de lecture : une étude sur les 10 ans de l'éco-PLS met en lumière son impact sur le déclenchement de travaux de rénovation énergétique, son ciblage sur les logements les plus énergivores et l'importance des gains énergétiques induits pour les locataires: <https://www.banquedesterritoires.fr/eclairages-n-24>

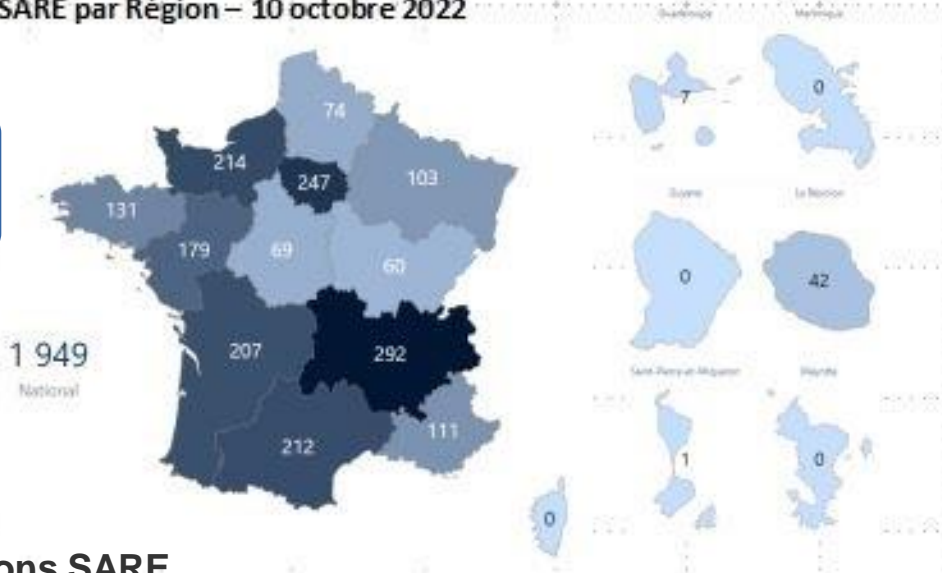
31% du parc locatif social énergivore

Enjeux

- Un outil de maîtrise des charges des locataires
- Un investissement important de la part des bailleurs (augmentation du coût moyen des rénovations)
- Pour des rénovations de plus en plus performantes : gain énergétique moyen de 38%

Déployer un service d'accompagnement partenarial et cofinancé

Nombre total de conseillers France Renov' financés par le programme SARE par Région – 10 octobre 2022

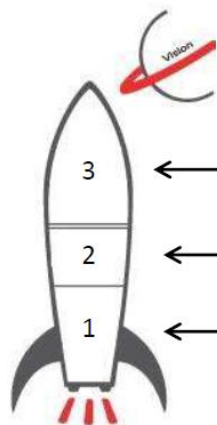


103 conseillers SARE en Grand Est

Un budget global porté à 16,5 M€ sur 3 ans

Enjeux

- Conseiller et accompagner les ménages et les professionnels du petit tertiaire pour leurs travaux de rénovation
- Accroître les dynamiques territoriales de rénovation et massifier les travaux
- S'articuler avec l'accompagnement ANAH qui représente des volumes annuels de 7 à 8M€



Missions SARE

- 3 ← Assurer le suivi technique et financier des chantiers
- 2 ← Accompagner Animer
- 1 ← Informer Conseiller

+ Un partenaire régional en complément des conseillers France renov' :

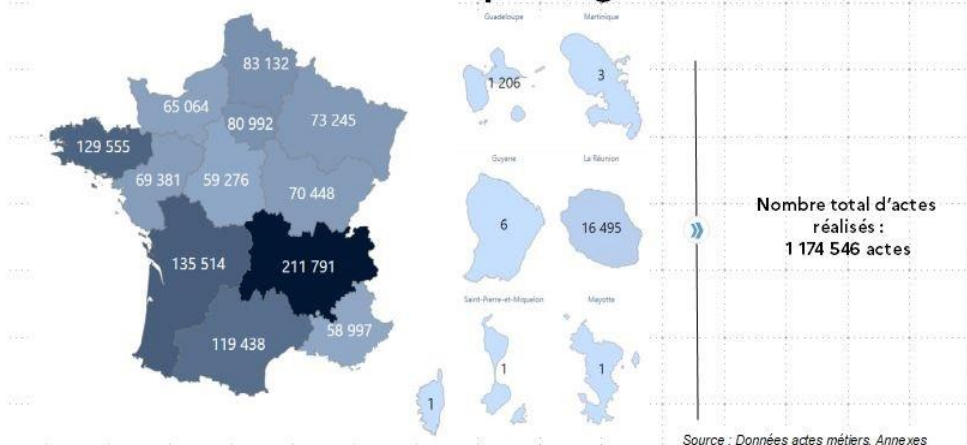


Clé de lecture : Le programme CEE SARE 2021-2024 (service d'accompagnement à la rénovation énergétique) est mis en œuvre en Grand Est depuis le 01/01/2021. Les collectivités cofinancent ce programme.

Accompagner les besoins de nos habitants Les structures d'accompagnement

Poursuivre la dynamique autour de la rénovation énergétique

Nombre d'actes réalisés par région au 1^{er} octobre 2022



Nombre total d'actes réalisés :
1 174 546 actes

Source : Données actes métiers, Annexes

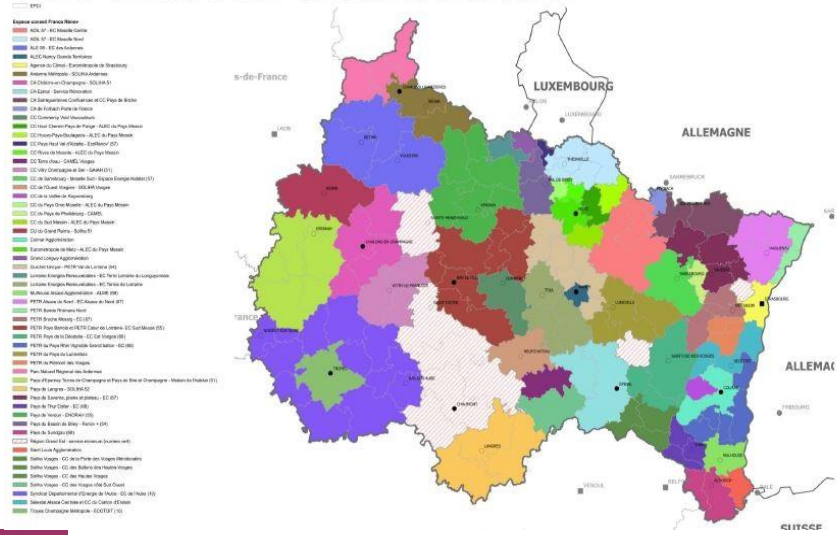
51 conventions avec les collectivités locales

Enjeux

- Couvrir l'ensemble du territoire en conseillers pour assurer une homogénéité de traitement : 100% population couverte pour les actes d'information et 94,3 % pour l'accompagnement
- Permettre de conseiller tous les publics, professionnels comme particuliers, locataires, propriétaires ou copropriétaires

Un nombre d'actes d'information supérieur aux objectifs annuels

COUVERTURE TERRITORIALE



Accompagner les besoins de nos habitants
Les structures d'accompagnement

Démarches régionales partenariales pilotées au bénéfice des Territoires /acteurs



Mise à disposition de boites à outils



Connaître et agir en faveur de son parc de copropriétés



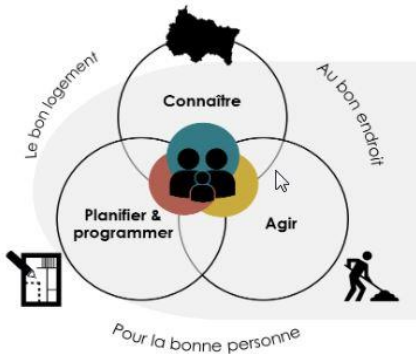
Intégrer le vieillissement dans sa politique de l'habitat et dans son projet de territoire



Mise à disposition de guides / référentiels régionaux



Des outils à disposition pour relever les défis du logement



Otelo : un outil pour mieux évaluer et territorialiser les besoins en logements



Lutte contre la vacance des logements : diagnostic régional et boîte à outils pour des stratégies locales d'intervention



Test de démarches / expérimentation



Programme d'intérêt général **Transition écologique** HAUT-RHIN

PIG Post Fessenheim: Un programme spécifique pour dynamiser la rénovation énergétique

Enjeux

- Développer et mettre à disposition des outils pour mieux connaître et répondre aux enjeux régionaux et aux besoins des territoires
- Tester et expérimenter des démarches pour permettre leur évolution et leur reproductibilité à différentes échelles

Rénov'Act : une démarche pour dynamiser le marché local de la rénovation

<https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/grand-est-renov-act-engager-la-dynamique-de-a20809.html>